

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

27 août 2020



# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRESIDENT</b> .....	3
<b>RAPPORT DU VICE-PRESIDENT</b> .....	5
<b>RAPPORT DE LA TRESORIERE</b> .....	8
<b>COMPTES DE L'ASSOCIATION 2018</b> .....	11
<b>ANNEXES AUX COMPTES GLOBALISES DE L'ANNEE 2018</b> .....	15
<b>LE SIEGE SOCIAL</b> .....	32
<b>LE SERVICE SOCIAL</b> .....	34
<b>LE POLE PETITE ENFANCE</b> .....	36
<b>L'IMP JUDITH SURGOT</b> .....	44
<b>LE POLE CEM SESSAD</b> .....	48
<b>LE POLE DU COLOMBIER</b> .....	57
<b>LES TOURRAIS DE CRAPONNE</b> .....	62
<b>LES JARDINS DE MEYZIEU</b> .....	62
<b>LE POLE OUVERT</b> .....	72
<b>LE POLE A DOMICILE</b> .....	85
<b>LE POLE NOUVEAU RHONE</b> .....	89
<b>LE CENTRE LE HAUT DE VERSAC</b> .....	95
<b>ODYNEO FORMATION</b> .....	98
<b>RESOLUTIONS</b> .....	100

## RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRESIDENT

*Lorsque nous nous sommes retrouvés l'année dernière pour l'Assemblée Générale, nous étions le 29 juin 2019 et nous lançons la journée Odynéo Circus, point d'orgue de cette année des 60 ans de l'association. Nous étions bien sûr déçus que la canicule ne permette pas au plus grand nombre des enfants et adultes que nous accompagnons de participer à cette journée conçue pour eux et pour leurs familles. Nous n'imaginions pas que l'année suivante, cette année 2020, serait à ce point perturbée par cette crise sanitaire que nous vivons. Après les longues semaines de confinement et la période compliquée de déconfinement, nous avons décidé de repousser notre assemblée générale à la fin du mois d'août, au moment où les établissements reprennent leur activité. Nous avons fait le choix qu'elle se tienne au CEM, avec le respect des gestes barrières, et, pour les adhérents venant de l'Ain, dans les locaux du Pôle du Colombier. Ce sera une première pour l'association.*

**En 2019, la vie de l'association a été marquée par les 60 ans de l'Association.** Une très belle année organisée en deux temps :

- Un premier semestre autour du thème du cirque, avec les représentations dans les établissements entre mars et mai, le stage de cirque en juin au Village Répit Familles Les Cizes, la journée Odynéo Circus fin juin et la représentation du spectacle des résidents en octobre.
- Un second semestre autour de l'innovation avec le Hackathon qui a fait travailler sur le thème de la mobilité des personnes en fauteuil roulant, plus de 60 étudiants de 6 écoles et universités de Lyon à l'école Centrale de Lyon, avec les partenariats construits avec Alstom et Orange Business Service.



Nous avons également engagé des travaux et des réflexions autour de thèmes nouveaux qui tracent **des orientations pour l'avenir** :

- La 5ème journée des CVS le 14 mars portant sur **le pouvoir d'agir**, réunissant les représentants usagers puis familles des Conseils de la Vie Sociale.
- La participation à deux séminaires sur **la pair aide** (janvier et avril) et à l'organisation d'une formation sur le sujet dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour tous et du Collectif Handicap 69 (lancement en décembre).
- La mise en place d'une commission associative **Environnement** avec des professionnels de différents établissements



Par ailleurs,

- Les administrateurs se sont formés ensemble, avec des professionnels, sur l'épilepsie et la sclérose en plaques (avril et décembre 2019)
- Odynéo a élargi ses partenariats en entrant dans le réseau RESACCEL, regroupant les acteurs de la région qui accompagnent des personnes présentant une lésion cérébrale.
- Nous avons inauguré la salle Agora des Tourrais de Craponne, dédiée essentiellement à l'accueil des familles et les nouveaux locaux du SESSAD Marco Polo à Villefranche s/Saône.

Pour conclure, lors de l'Assemblée Générale de 2019, Michel Thollet, Président d'honneur d'Odynéo avait reçu la médaille de l'ordre du mérite des mains de Mme Rabatel, élue de la ville de Lyon en charge des personnes en situation du handicap et de l'égalité femme-homme. Un bel hommage après tant d'années de bénévolat et de militantisme pour les personnes en situation de handicap. Lors de cette même Assemblée générale, trois parents âgés ont manifesté leur souhait de laisser leur place au Conseil d'Administration et trois plus jeunes ont été candidaté pour s'impliquer à leur tour dans le CA. C'est ainsi que depuis 60 ans, l'Association reste dynamique, en rendant vivant le lien entre les générations, chacune à son tour prenant le relai pour poursuivre l'action. Que tous les administrateurs anciens et présents qui œuvrent pour que l'association en soient chaleureusement remerciés.



En 2021, nous aurons à élaborer notre nouveau projet associatif 2021-2025. Ce sera l'occasion de réfléchir à de nouvelles orientations pour l'association, pour continuer à avancer ensemble, dans une société plus inclusive et plus solidaire.

**Le Président,  
Jean-Luc LOUBET**

# RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

## Service Action associative et communication

Les 60 ans de l'Association ont rythmé l'année 2019. L'équipe de l'Action associative a été mobilisée pour l'organisation de cet évènement et a accompagné les administrateurs en charge des évènements festifs, que ce soit la journée « Odynéo Circus » à l'Hippodrome de Parilly, la représentation de spectacles de cirque préparés par les résidents, ou le Hackathon qui a couronné une année riche en émotions. Bien entendu, l'Action associative a également organisé les loisirs tout au long de l'année, aidé les adhérents pour leurs vacances et animé le réseau des adhérents et des bénévoles de l'Association.

### Les 60 ans de l'association



La journée Odynéo Circus du 29 juin 2019 à l'Hippodrome de Parilly a mobilisé les énergies de l'association : les personnes accompagnées, les adhérents, les bénévoles et les professionnels. Tous ont unis leurs forces pour la préparation de cette journée d'anniversaire. Même si la canicule est venue perturber l'organisation, nous avons pu grâce à tous et sous la baguette de chef

d'orchestre de Séverine Jaillant vivre une très belle journée, prolongée pour ceux qui n'avaient pu y participer par une représentation des numéros préparés par les résidents artistes le 9 octobre au CEM.



L'organisation du Hackathon (challenge de création en équipe de solutions et sur une période de temps donnée à des problèmes identifiés préalablement) est venue compléter ces journées festives par des sensibilisations données par les usagers et les professionnels en établissements et en situation dans des lieux publics ainsi que deux jours de créativité et de partage. Des étudiants de toutes disciplines se sont penchés, à l'Ecole Centrale de Lyon sur des problématiques du quotidien rencontrées par les personnes que nous accompagnons. Les idées ont été nombreuses, et là encore l'action associative et les bénévoles et professionnels d'Odynéo ont permis grâce à une organisation sans faille de vivre une expérience unique.

### L'ADN de l'Action Associative

L'Action associative est au service des adhérents d'Odynéo. L'organisation des vacances, celle des loisirs rythment les années, avec à chaque fois le souci de trouver de nouveaux lieux, de nouvelles activités.

Ces actions sont rendues possibles par la mobilisation des professionnels de l'Action associative : Sandrine Vignes, sa responsable, Morgane Dieudonné, Tyffanie Bloch et Benoît Taupin. Grâce à cette équipe, et au soutien bienveillant de Michèle Ricol, Paul Basset, Séverine

Jaillant et Jean-Pierre Bardon pour ne citer qu'eux, les actions projetées se réalisent pour le plaisir de tous.



Ainsi, en 2019, 155 usagers ont participé aux sorties loisirs, accompagnés par un groupe de 35 bénévoles. 40 sorties loisirs ont été organisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 (hors période d'été).

69 vacanciers ont bénéficié des séjours associatifs entre le 28 juillet et le 24 août. Des séjours en milieu ordinaire, accompagnés par 69 jeunes recrutés et formés par le service, en collaboration avec le GIHP et un ergothérapeute. 100 personnes ont bénéficié de chèques vacances grâce au partenariat entre

Odynéo via la FFAIMC, et l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Le nombre d'adhérents a connu un léger mieux en 2019, avec 414 adhérents (392 l'année précédente). Parmi les adhérents, on dénombre 200 usagers et 214 parents, familles, ou amis.

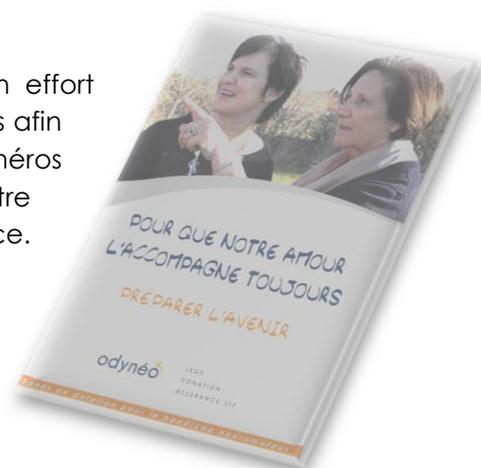
Il nous faut poursuivre l'effort de mobilisation des familles et des usagers de l'association pour atteindre les 500 adhérents que nous devrions être !

A ce titre, j'adresse mes remerciements aux administrateurs qui ont réalisé une campagne téléphonique en mai 2019 pour mobiliser les adhérents et les anciens adhérents pour les inviter à rejoindre l'association et faire partie de la fête !

### **Dons et mécénat**

Compte tenu de l'organisation des 60 ans de l'association, un effort particulier a été accompli en direction des mécènes et donateurs afin de collecter des fonds. Les dons collectés lors de la Course des héros ont été exceptionnellement ciblés sur les 60 ans. La pièce de théâtre jouée par les Maudits gones a permis d'apporter sa pierre à l'édifice. Au total, l'association a pu collecter près de 92 000 euros

En complément, des conférences sur la gestion patrimoniale ont été organisées à destination des familles, avec des professionnels spécialisés dans la constitution et les transmissions de patrimoine, et également pour mettre en avant le **Fonds de dotation pour le handicap neuromoteur** créé par Odynéo.



### **Communication**

2019 a vu se développer la communication de l'association avec une nouvelle page Facebook dont l'audience progresse en permanence. Le site internet a été complètement actualisé et la page LinkedIn d'Odynéo est également bien suivie.

Enfin, la communication se dématérialise de plus en plus par l'envoi de newsletter régulières.

## **Cycles de formation pour les adhérents**

Suite au succès rencontré en 2018, Le cycle de formation Repair'Aidants ciblant les aidants familiaux a été prolongé en 2019 et le sera certainement en 2020. Séverine Jaillant et Sandrine Vignes sont à votre écoute pour vous en dire plus au sujet du contenu et des modalités de participation.

## **Remerciements**

Je profite de ces quelques lignes une nouvelle fois pour remercier, bien entendu les professionnels de l'Action Associative, les administrateurs (actuels ou anciens) et amis dont plus spécifiquement, Michèle Ricol, Séverine Jaillant, Paul Basset, Jean-Pierre Bardon et Maxence Chapoutier qui tout au long de l'année s'investissent toujours plus pour faire vivre l'Action associative. C'est tout particulièrement vrai en cette année de festivité où chacune et chacun ont été fortement mis à contribution !

## **Le Vice-président**

**Jean-Christophe Barre**

# RAPPORT DE LA TRESORIERE

En 2019 le budget de l'association est de 62.3 M€. L'exercice se termine avec un excédent comptable de 825 k€ contre un déficit de -1145k€ en 2018 soit une amélioration du résultat comptable de +1.9 M€. Le résultat administratif est de 1.445 M€

## Compte de résultat :

**Les produits augmentent de 2.9M€.** Cette augmentation est en grande partie générée par la hausse des produits de tarification (2M€)

**Les charges baissent de 1.1M€ :**

- baisse des charges externes
- baisse des charges sociales

## Les résultats par financeurs :

### 1-Métropole de Lyon

<b>Etablissement</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
Pôle Ouvert SAJ	109 424
PO Hébergement	92 935
SAVS Renforcé	11 078
SAVS Domicile	33 146
Meyzieu FAM	10 838
Meyzieu FV	-66 413
Meyzieu SAJ	62 245
Craponne FAM	9 384
Craponne FV	16 271
Craponne SAJ	18 603
<b>Total 1</b>	<b>300 740</b>
Siège	17 948
Service social	67 260
<b>Total 2</b>	<b>85 208</b>
<b>Total 1 + 2</b>	<b>385 948</b>

Le CPOM présente un résultat administratif excédentaire de 383 782 € après intégration des résultats des forfaits soins de Meyzieu et de Craponne de 83 041€ selon les prescriptions de l'ARS.

Selon le CPOM la part des excédents dans la limite de 1% des dépenses nettes en reconduction est laissée à disposition de l'association soit : **151 178 €**. Pour le siège et le service social, reprise du résultat par la métropole.

## 2 - Conseil Départemental du Rhône

<b>Etablissement</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
FAM Etang Carret	291 760
SAJM Etang Carret	16 063
FAM Lentilly	-71 303
<b>Total</b>	<b>236 520</b>

Le résultat devra intégrer les forfaits soins des deux établissements Etang Carret et Lentilly (161 475€) soit un résultat final de 397 995€.

## 3- ARS Auvergne Rhône-Alpes

<b>Etablissement</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
CAMSP Nelson Mandela	-30 972
CAMSP Rosa Parks	43 104
IMP Judith Surgot	-130 990
CEM JM Arnion	62 075
SESSAD Marco Polo	-1 951
SESSAD Simone Veil	-8 081
ESAT Castilla	73 684
MAS Tourrais de Craponne	-34 178
ESAT Colombier	-26 401
FS Tourrais de Craponne	23 928
FS Meyzieu	59 113
FS Etang Carret	129 724
FS Terrasses de Lentilly	31 751
FS Colombier	76 463
<b>Total</b>	<b>267 270</b>

## 4- Conseil départemental de l'Ain

<b>Etablissement</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
FH Colombier	172 209
FAM Colombier	58 868
SAJ Colombier	314 672
SAVS du Bugey	30 608

#### 4- ARS Bourgogne Franche-Comté et Conseil départemental du Jura

<b>Etablissement</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
FS Haut de Versac	13 121
MAS Haut de Versac	-5 087
<b>S/Total ARS</b>	<b>8 034</b>
FAM Haut de Versac	-24 776
<b>S/Total CD39</b>	<b>-24 776</b>
<b>Total</b>	<b>-16 042</b>

5- Jardin des enfants Le résultat est de : 26 885 €

#### 6-Gestion libre

<b>Budget</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
Association	-54 038
Action associative	-65 735
ESAT Castilla	-9 132
ESAT Colombier	-34 256
Odynéo Formation	28 636
<b>S/Total</b>	<b>-109 195</b>

#### Au Bilan

##### - A l'actif :

- L'actif immobilisé net passe de 31.2 M€ à 30.13.
- Le poste des créances usagers s'élève 6.M€.
- Le poste de trésorerie affiche un montant de 7.592M€ au lieu de 7.3M€ en 2018.

##### - Au Passif

- Les fonds propres de l'association passent de 11.850M€ à 11.930M€

#### Conclusion :

En 2019 les stratégies de gestion et d'organisation ont permis de terminer avec un excédent. L'association a su se montrer réactive et a réussi à redresser la situation favorablement.

**La Trésorière,  
Marie-Françoise FACONNET**

# COMPTES DE L'ASSOCIATION 2019

## BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2019

A C T I F	Exercice 2019			Exercice 2018
	B R U T	Amort.Prov.	N E T	N E T
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u></b>				
Frais d'Etablissement	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	275 661	- 249 612	26 049	38 372
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>				
Terrains et aménagements	2 020 210	- 70 874	1 949 336	1 950 179
Constructions	46 264 820	- 24 356 169	21 908 652	23 235 749
Installations techniques, matériels et outillages	9 473 380	-7 269 027	2 204 353	2 328 447
Autres immobilisations corporelles	6 608 592	-5 176 415	1 432 177	1 602 191
Immobilisations corporelles en cours	883 270	-	883 270	314 454
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u></b>				
Participations	171 693	- 91 369	80 324	80 324
Autres Titres Immobilisés	284 031	-	284 031	284 031
Prêts	1 600	-	1 600	-
Autres immobilisations financières	1 364 288	-	1 364 288	1 372 547
<b>TOTAL I</b>	<b>67 347 546</b>	<b>-37 213 465</b>	<b>30 134 081</b>	<b>31 206 295</b>
<b><u>STOCKS &amp; EN COURS :</u></b>				
Matières premières et fournitures	58 334	-	58 334	46 839
Produits finis	95 421	-	95 421	86 139
<b><u>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</u></b>	18 119	-	18 119	21 016
<b><u>CREANCES</u></b>				
Redevables, Usagers et Comptes rattachés	6 084 220	-5 127	6 079 094	6 381 717
Autres créances	2 151 424	-	2 151 424	2 249 195
<b><u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</u></b>				
Placements			-	-
<b><u>DISPONIBILITES</u></b>				
Banques	7 592 375	-	7 592 375	7 309 208
Caisses	24 794	-	24 794	34 159
<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>				
Charges constatées d'avance	99 757	-	99 757	64 479
Charges à répartir	14 420	-	14 420	16 892
<b>TOTAL II</b>	<b>16 138 865</b>	<b>-5 127</b>	<b>16 133 738</b>	<b>16 209 644</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>83 486 410</b>	<b>-37 218 591</b>	<b>46 267 819</b>	<b>47 415 938</b>

<b>P A S S I F</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Fonds Associatif sans droit de reprise	4 041 525	4 041 525
Autres Subventions non Renouvelables	3 032 954	3 038 036
<b><u>RESERVES</u></b>		
Réserve de compensation	2 075 709	1 838 615
Excédents affectés au fonds de roulement	173 528	173 528
Excédents affectés à l'investissement	1 926 840	1 802 755
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	1 700 354	1 272 714
Déficits affectés à la majoration des charges d'exploitation	-281 076	-487 269
Autres Réserves	838 936	838 936
Réserve de consolidation	477 354	477 354
<b><u>REPORT A NOUVEAU</u></b>		
Report à nouveau antérieur	-1 605 669	-1 732 831
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-8 542 356	-8 121 948
Résultat en instance d'affectation	-1 359 869	607 486
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
Résultat de l'exercice	825 148	-1 144 753
<b><u>SUBVENTIONS / PROVISIONS</u></b>		
Subventions d'investissement renouvelables	5 525 730	6 281 779
Provisions réglementées	3 101 335	2 964 430
<b>TOTAL I</b>	<b>11 930 444</b>	<b>11 850 355</b>
Provisions pour Risques	221 165	265 000
Provisions pour Charges	5 438 428	5 057 966
Fonds dédiés	796 299	896 038
<b>TOTAL II</b>	<b>6 455 892</b>	<b>6 219 003</b>
<b><u>EMPRUNTS ET DETTES</u></b>		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	17 419 101	20 128 721
Dettes Financières	7 184	8 414
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 427 768	2 058 308
Dettes Fiscales & Sociales	6 208 802	5 988 458
Dettes sur immobilisations & Comptes rattachés	14 985	17 770
Autres Dettes	744 347	957 910
Produits constatés d'avance	1 059 296	187 000
<b>TOTAL III</b>	<b>27 881 483</b>	<b>29 346 580</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 267 819</b>	<b>47 415 938</b>

## COMPTES DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2019

C H A R G E S	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'Exploitation ( ou charges courantes non financières )</b>		
Achats de Marchandises	-	-
Variation de Stock de marchandises		
Achats de Matières Premières & Autres approvisionnements	301 484	289 764
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	-11 495	-6 520
Autres Achats & Charges Externes	16 830 231	16 515 520
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	3 466 181	2 583 702
Salaires et Traitements	27 005 328	26 488 643
Charges sociales	9 477 486	10 558 216
Autres Charges de Personnel	242 372	307 774
Dotations aux Amortissements	3 443 579	3 369 101
Dotation aux Provisions	921 574	1 183 612
Subventions Accordées par l'Association		
Autres Charges	83 582	96 139
<b>TOTAL I</b>	<b>61 760 322</b>	<b>61 385 951</b>
<b>Charges Financières :</b>		
Intérêts & Charges assimilés	544 982	565 963
Provisions pour dépréciations financières	-	-
Charges nettes sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>544 982</b>	<b>565 963</b>
<b>Charges Exceptionnelles :</b>		
Sur Opérations de Gestion	3 920	1 229
Sur Opérations en Capital	15 332	53 268
Dotations aux provisions et amortissements	195 558	740 168
<b>TOTAL III</b>	<b>214 810</b>	<b>794 665</b>
Impôts sur Sociétés (IV)	3 784	3 577
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>62 523 899</b>	<b>62 750 156</b>
<b>RESULTAT ( excédent )</b>	<b>825 148</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63 349 047</b>	<b>62 750 156</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>Produits d'Exploitation ( ou Produits courants non financiers )</b>		
Ventes de Marchandises	-	-
Production Vendue	3 121 753	3 439 348
Prestations de Services	56 974 040	54 842 169
<b>SOUS TOTAL A - MONTANT NET PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>60 095 793</b>	<b>58 281 517</b>
<b>Autres Produits d'Exploitation</b>		
Production stockée	9 282	23 510
Production immobilisée		
Subventions d'Exploitation	579 220	602 157
Reprises sur Provisions & Amortissements	1 280 621	958 572
Transferts de charges		
Autres Produits d'Exploitation	352 689	411 587
<b>SOUS TOTAL B</b>	<b>2 221 812</b>	<b>1 995 826</b>
<b>TOTAL I ( A + B )</b>	<b>62 317 605</b>	<b>60 277 343</b>
<b>Produits Financiers :</b>		
Produits :		
- De Participations	-	-
- D'autres Valeurs Mobilières & Créances de l'Actif immobilisé	-	-
Autres intérêts & Produits Assimilés	16 327	14 905
Reprise sur Provisions & Transferts de Charges	-	-
Produits Nets sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>16 327</b>	<b>14 905</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>		
Produits :		
- Sur Opérations de Gestion	11 489	18 203
- Sur Opérations en Capital	801 647	891 637
- Reprises / Provisions et Transferts de charges	201 979	403 315
<b>TOTAL III</b>	<b>1 015 115</b>	<b>1 313 155</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>63 349 047</b>	<b>61 605 403</b>
<b>RESULTAT ( déficit )</b>	<b>-</b>	<b>1 144 753</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63 349 047</b>	<b>62 750 156</b>

# ANNEXES AUX COMPTES GLOBALISES DE L'ANNEE 2019

## **0 – PREAMBULE**

Annexe au bilan globalisé avant répartition de l'exercice, dont le total est de 46 267 819 € et au compte de résultat globalisé de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits d'exploitation est de 60 095 793 €, dégagant un bénéfice globalisé de 825 148 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

L'exercice précédent couvrait également une période de 12 mois allant du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes ont été arrêtés le 28 Mai 2020 par votre Conseil d'Administration.

## **I – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

### **Informations relatives à l'épidémie du COVID 19**

L'apparition de l'épidémie est intervenue postérieurement au 31 Décembre 2019 et n'était pas prévisible à cette date.

Les comptes joints à cette annexe ne sont donc aucunement impactés par l'évènement et la continuité de l'exploitation de l'Association n'est pas compromise.

Il convient cependant de s'attendre sur 2020 à ce que l'épidémie ait un impact sur l'activité et les résultats de l'Association

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des diverses mesures d'aides mises en place par les pouvoirs publics, il est toutefois impossible d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

### **Nouveau Plan Comptable**

Le nouveau plan comptable N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est applicable aux associations concernées à compter du 1er janvier 2020.

## **II- FAITS SIGNIFICATIFS**

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de cet exercice.

## **III- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes au 31/12/2019 en respectant le règlement du comité de la

réglementation comptable N° 2014-03 du 05 juin 2014, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement N° 99-01.

Le plan comptable utilisé est celui du secteur sanitaire et social.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1.) CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et les autres méthodes de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

### 2.) COMPTABILITE BUDGETAIRE ET LES COMPTES GLOBALISES

La comptabilité générale tenue par ODYNEO ne retient que les éléments nécessaires à la comptabilité budgétaire.

Les états financiers devant être approuvés par l'Assemblée Générale doivent être conformes au Plan Comptable Général défini par la loi.

Il est donc nécessaire de procéder à un certain nombre de retraitements dont le lecteur trouvera le détail dans la deuxième partie de l'annexe.

### 3) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs :

- les constructions anciennes étaient déjà immobilisées par lots (composants).
- les constructions nouvelles sont désormais immobilisées par composants (chaque composant étant amorti sur sa propre durée d'utilité).

### 4.) EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<b>CATEGORIES</b>	<b>MODE</b>	<b>DUREE</b>
Constructions	Linéaire	25 à 50 ans
Installations et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005, relatif à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les durées d'amortissement retenues pour les constructions et les extensions nouvelles des constructions, correspondent aux durées d'utilité.

Les principaux composants et durées d'utilité utilisés pour l'amortissement des nouvelles constructions mises en service au cours de ces derniers exercices, peuvent être synthétisés de la façon suivante :

<b>COMPOSANTS</b>	<b>MODE</b>	<b>DUREE</b>
Démolition	Linéaire	20 ans
Terrassement et VRD	Linéaire	30 ans
Espaces verts	Linéaire	20 ans
Gros œuvre et démolition	Linéaire	25-30 ans
Façades	Linéaire	20 ans
Charpente	Linéaire	20-30 ans
Menuiserie extérieure	Linéaire	12-30 ans
Couverture et étanchéité	Linéaire	15-25 ans
Serrurerie et métallerie	Linéaire	30 ans
Menuiserie intérieure	Linéaire	10-15 ans
Cloisons et faux plafonds	Linéaire	10-15 ans
Ascenseurs	Linéaire	15 ans
Revêtements sols	Linéaire	10-12-15 ans
Revêtements de murs et peintures	Linéaire	12 ans
Plomberie et sanitaire	Linéaire	15 ans
Chauffage et ventilation	Linéaire	15-18 ans
Electricité courants forts	Linéaire	15-20 ans
Electricité courants faibles	Linéaire	15-20 ans
Système de levage	Linéaire	15 ans
Sécurité incendie	Linéaire	15 ans

#### 5.) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les participations et autres titres immobilisés sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les SCI NOLY, ARIMC IMMOBILIER, VILLEPATOIR et ETANG CARRET sont des filiales non retraitées dans les comptes globalisés.

#### 6.) CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

#### 7.) STOCKS

Les stocks sont inventoriés sous la responsabilité de l'association selon :

- le dernier prix d'achat connu pour les stocks de matières premières et fournitures.
- le coût de revient de production pour les stocks de produits finis.

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure au prix de revient d'achat ou au coût de revient de production.

#### 8 ) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée chaque fois que le recouvrement de ces créances semble compromis.

#### 9 ) DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

#### 10 ) PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

- la réserve de trésorerie alimentée en fonction des décisions des organismes de tarification,
- les différences sur réalisations d'éléments d'actif.

Le détail de ces provisions est donné dans la deuxième partie de l'annexe.

### **IV – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

1 ) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE Voir état joint.

2 ) ETAT DES AMORTISSEMENTS Voir état joint.

3 ) ETAT DES PROVISIONS Voir état joint.

4 ) ETAT DES FONDS DEDIES Voir état joint.

5 ) ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES Voir état joint.

6 ) JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES Voir état joint.

7 ) TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES AU BILAN GLOBALISE Voir état joint.

8 ) TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS Voir état joint.

9 ) TABLEAU DE FINANCEMENT Voir état joint.

10 ) ENGAGEMENTS DONNES

- Gages de compte d'instruments financiers :	28 254 €
- Nantissement de compte titres (24 titres AZUR ARMA) et hypothèque de l'ensemble immobilier situé à Ecully	1 200 000 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI NOLY	362 883 €
- Affectation hypothécaire	2 063 331 €
<b>Total</b>	<b>3 654 468 €</b>

### 11 ) ENGAGEMENTS RECUS

- Cautions du département de l'Ain :	2 957 258 €
- Cautions de la commune de Virieu :	739 315 €
- Contre-garantie cautions bancaires	8 253 324 €
- Caution solidaire du Conseil Général	963 765 €
<b>Total</b>	<b>12 913 662 €</b>

### 12 ) EFFECTIF

	Direction	Cadres hors direction	Médecins psychologues	Administ.	Educatif pédagogique social	Médical/ Paraméd.	Services généraux	Autres	Total
2018	19	51	34	61	505	275	106	9	1 060
2019	20	52	33	60	514	268	100	11	1 058

### 13 ) REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

La rémunération brute globale comptabilisée en charges d'exploitation au cours de l'exercice clos au 31/12/2019 pour les 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles de l'Association, au sens de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23/05/2006 est nulle.

### 14 ) DETAIL DES DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION OU INOPPOSABLES AUX FINANCEURS

Suite au changement de réglementation comptable, un compte intitulé « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs » a été positionné dans les capitaux propres au passif du bilan depuis le 31 Décembre 2006.

Ce compte est représentatif des diverses provisions constituées qui sont qualifiées d'inopposables par les financeurs.

Ce poste s'élève au 31/12/2019 à la somme de 8 542 356 € est constitué par :

- Indemnités de départ en retraite et charges sociales afférentes :	3 662 688 €
- Provisions pour congés à payer et charges sociales afférentes :	2 871 284 €
- Amortissements comptables excédentaires :	1 516 516 €
- Provisions pour salaires à payer et charges sociales afférentes :	177 804 €
- Provisions pour litiges :	282 637 €
- Provisions diverses :	31 427 €

**Total** **8 542 356 €**

### 15.) SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES

Les subventions d'investissement servant à financer des immobilisations amortissables sont inscrites en capitaux propres et leur quote-part rapportée au résultat se calcule en fonction des amortissements pratiqués sur les immobilisations financées à l'aide de ces subventions.

<b><u>Subventions d'investissement nettes au 31/12/2018</u></b>	<b><u>6 281 779 €</u></b>
-----------------------------------------------------------------	---------------------------

Subventions reçues	184 083 €
Reclassements provision réglementées	-167 146 €
Quote-part rapportée au résultat de l'exercice	-772 986 €

<b><u>Subventions d'investissement nettes au 31/12/2019</u></b>	<b><u>5 525 730 €</u></b>
-----------------------------------------------------------------	---------------------------

### 16.) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 54 480 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 54 480 € TTC.
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**TABLEAU DE VARIATION DES VALEURS BRUTES DES ACTIFS IMMOBILISES**

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Poste à Poste	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles:</b>					
Logiciels acquis	272 999	/	2 662	/	275 661
<b>Total 1</b>	<b>272 999</b>	/	<b>2 662</b>	/	<b>275 661</b>
<b>Immobilisations corporelles:</b>					
<b>Terrains et aménagements</b>	<b>2 020 210</b>	/	/	/	<b>2 020 210</b>
Constructions / sols propres	45 126 119	/	967 902	/	46 094 020
Constructions / sols d'autrui	170 800	/	/	/	170 800
<b>Constructions</b>	<b>45 296 919</b>	/	<b>967 902</b>	/	<b>46 264 820</b>
Instal. complexes spécialisées	36 963	/	/	/	36 963
Instal. à caractère spécifique	199 027	/	/	/	199 027
<b>Installations techniques</b>	<b>235 990</b>	/	/	/	<b>235 990</b>
Matériel divers	8 526 589	/	472 051	/	8 998 640
Outils	9 912	/	/	/	9 912
Agcts instal matériel / outillage	470 964	/	4 960	/	475 924
Matériels de transport	2 555 629	+ 8 071	164 900	-37 276	2 675 181
Matériels bureau / info	1 900 077	- 11 784	152 443	-3 773	2 060 531
Mobilier	623 696	- 3 713	46 422	/	666 406
<b>Matériels et Mobiliers</b>	<b>14 086 868</b>	/	<b>840 776</b>	<b>-41 049</b>	<b>14 886 594</b>
<b>Autres immo corporelles</b>	<b>948 897</b>	/	<b>10 490</b>	/	<b>959 388</b>
Terrains en cours	/	/	/	/	/
Constructions en cours	10 368	/	766 773	-28 535	748 606
Installations en cours	299 286	/	/	-164 621	134 665
Autres immob en cours	4 800	/	/	-4 800	/
<b>Immobilisations en Cours</b>	<b>314 454</b>	/	<b>766 773</b>	<b>-197 956</b>	<b>883 270</b>
<b>Total 2</b>	<b>62 903 339</b>	/	<b>2 585 941</b>	<b>- 239 005</b>	<b>65 250 272</b>
<b>Immobilisations financières:</b>					
Particip / créances Groupe	74 431	/	/	/	74 431
Particip / créances HG	97 262	/	/	/	97 262
Parts sociales BFCC	284 031	/	/	/	284 031
Prêts	/	/	1 900	-300	1 600
Dépôts	99 710	/	23 453	-17 586	105 577
Cautionnements	1 272 837	/	/	-14 126	1 258 711
<b>Total 3</b>	<b>1 828 271</b>	/	<b>25 353</b>	<b>- 32 012</b>	<b>1 821 612</b>
<b>Total 1 + 2 + 3</b>	<b>65 004 609</b>	/	<b>2 613 956</b>	<b>-271 017</b>	<b>67 347 546</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET  
PROVISIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

<b>IMMOBILISATIONS (En Euros)</b>	<b>Cumul au début de l'exercice</b>	<b>APPORTS REGULS</b>	<b>DOTATIONS</b>	<b>REPRISES</b>	<b>Cumul à la fin de l'exercice</b>
<b><u>Immobilisations incorporelles:</u></b>					
Logiciels acquis	234 627	/	14 985	/	249 612
<b>Total 1</b>	<b>234 627</b>	<b>/</b>	<b>14 985</b>	<b>/</b>	<b>249 612</b>
<b><u>Immobilisations corporelles:</u></b>					
Aménagements terrains	70 030	/	843	/	70 874
Constructions / sols propres	21 890 370	/	2 294 999	/	24 185 369
Constructions / sols d'autrui	170 800	/	/	/	170 800
<b>Constructions</b>	<b>22 131 200</b>	<b>/</b>	<b>2 295 842</b>	<b>/</b>	<b>24 427 042</b>
Instal complexes spécialisées	35 322	/	645	/	35 967
Instal à caractère spécifique	161 807	/	11 600	/	173 408
<b>Installations techniques</b>	<b>197 129</b>	<b>/</b>	<b>12 245</b>	<b>/</b>	<b>209 375</b>
Matériel divers	6 283 727	/	572 713	/	6 856 440
Outils	9 541	/	121	/	9 662
Agcts instal matériel / outill	378 975	/	31 925	/	410 900
Matériels de transport	1 730 064	/	233 108	-25 721	1 937 451
Matériels bureau / info	1 415 377	-80	178 393	-2 707	1 590 984
Mobilier	500 628	/	42 877	/	543 504
<b>Matériels et Mobiliers</b>	<b>10 318 312</b>	<b>-80</b>	<b>1 059 137</b>	<b>-28 428</b>	<b>11 348 941</b>
<b>Autres immo corporelles</b>	<b>825 676</b>	<b>/</b>	<b>61 450</b>	<b>/</b>	<b>887 126</b>
<b>Total 2</b>	<b>33 472 317</b>	<b>-80</b>	<b>3 428 674</b>	<b>-28 428</b>	<b>36 872 483</b>
<b><u>Immobilisations financières:</u></b>					
Participations et créances HG	91 369	/	/	/	91 369
<b>Total 3</b>	<b>91 369</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>91 369</b>
<b>Total 1 + 2 + 3</b>	<b>33 798 314</b>	<b>-80</b>	<b>3 443 659</b>	<b>-28 428</b>	<b>37 213 465</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE MONTANTS UTILISES	REPRISES EXERCICES MONTANTS NON UTILISES	MONTANT FIN EXERCICE
RESERVE DE TRESORERIE	2 437 132	/	/	/	2 437 132
PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	173 924	/	-2 733	-20 044	151 147
DIFFERENCE SUR REALISATIONS D'ELEMENT D'ACTIF	86 903	/	/	/	86 903
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	266 471	249 436	-89 754	/	426 154
<b>TOTAL I</b>	<b>2 964 430</b>	<b>249 436</b>	<b>-92 487</b>	<b>-20 044</b>	<b>3 101 335</b>
PROVISIONS POUR LITIGES	265 000	30 000	-25 000	-48 835	221 165
PROVISIONS POUR DEPARTS EN RETRAITE	4 264 909	871 668	-443 683	-46 265	4 646 630
PROVISIONS TRAVAUX / GROSSES REPARATIONS	693 182	/	- 1 200	/	691 982
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	/	/	/	/	/
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	99 875	/	- 58	/	99 817
<b>TOTAL II</b>	<b>5 322 966</b>	<b>901 668</b>	<b>-469 941</b>	<b>-95 100</b>	<b>5 659 593</b>
SUR IMMOBILISATIONS :					
- INCORPORELLES	/	/	/	/	/
- CORPORELLES	/	/	/	/	/
- FINANCIERES	91 369	/	/	/	91 369
SUR STOCKS ET EN-COURS	/	/	/	/	/
SUR COMPTES CLIENTS	5 544	1 558	-1 015	-960	5 127
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	177	/	-177	/	/
<b>TOTAL III</b>	<b>97 090</b>	<b>1 558</b>	<b>-1 192</b>	<b>-960</b>	<b>96 496</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>8 384 486</b>	<b>1 152 662</b>	<b>-563 620</b>	<b>-116 104</b>	<b>8 857 424</b>

### Modalités de constitution des principales provisions pour risques et charges

#### 1. Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'élèvent à 221 K€ et correspondent à des contentieux avec des salariés.

Les montants des provisions correspondent à un pourcentage des demandes faites par les salariés selon la nature des demandes.

#### 2. Provision pour départ en retraite

La dette actuarielle, calculée au 31/12/2019 concernant les engagements de retraite, majorée des charges sociales moyennes s'élève à 5 879 K€.

Après externalisation partielle des engagements de retraite, la provision comptabilisée s'établit au 31/12/2019 à 4 647 K€.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- tous les salariés présents au 31/12/2019 ont été retenus dans le calcul.
- âge probable de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- tables de rotation du personnel : taux lent.
- taux annuels d'inflation et de progression des salaires annuel retenu : 1.00 %.
- taux d'actualisation retenu : 0.90 %.
- taux moyen de charges sociales retenu : 50.00 %.

A noter cependant que cette dette actuarielle tient compte des éventuelles reprises d'ancienneté dont certains salariés cadres seraient susceptibles de bénéficier lors de leur départ en retraite.

Les reprises d'ancienneté des autres salariés ne sont pas recensées informatiquement de manière exhaustive à ce jour.

### 3. Provision pour grosses réparations

Cette provision est constituée pour faire face à des travaux futurs.

Une partie correspond à des devis demandés à des professionnels afin d'évaluer avec plus d'exactitude les montants à venir (323 K€)

L'autre partie correspond à des sommes versées par les organismes financeurs pour des travaux à réaliser dans le centre (369 K€).

## TABLEAU DES FONDS DEDIES

### A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019

Nature des fonds dédiés	Montant Initial	Fonds à engager à l'ouverture de l'exercice	Fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur de nouvelles ressources affectées	Fonds dédiés restant à engager à la clôture de l'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
CITS 2017	214 215 €	214 215 €	33 652 €	/	180 563 €
CITS 2018	362 502 €	362 502 €	74 441 €	/	288 061 €
Equipe Mobile	95 300 €	95 300 €	6 888 €	/	88 413 €
Dons Manuels	220 791 €	220 791 €	23 670 €	18 910 €	216 031 €
PAIR-AIDANCE	20 000 €	/	/	20 000 €	20 000 €
Culturel Pôle Ouvert	3 230 €	3 230 €	/	/	3 230 €
<b>TOTAUX</b>	<b>916 038 €</b>	<b>896 038 €</b>	<b>138 649 €</b>	<b>38 910 €</b>	<b>796 299 €</b>

**ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts cautions + fonds de garantie	1 364 288	/	1 364 288
Prêt	1 600	1 600	/
Redevables, Usagers et comptes rattachés	6 084 220	6 084 220	/
Autres créances	2 151 424	2 151 424	/
Charges constatées d'avance	99 757	99 757	/
Charges à répartir	14 420	2 472	1 948
<b>TOTAUX</b>	<b>9 715 709</b>	<b>8 339 473</b>	<b>1 376 236</b>

<b>ETAT DES DETTES</b>	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	17 426 285	1 261 939	3 869 549	12 294 797
Fournisseurs et comptes rattachés	2 442 753	2 442 753		
Dettes fiscales et sociales	6 208 802	6 208 802		
Autres dettes	744 347	744 347		
Produits constatés d'avance	1 059 296	1 059 296		
<b>TOTAUX</b>	<b>27 881 483</b>	<b>11 717 137</b>	<b>3 869 549</b>	<b>12 294 797</b>

**ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019**

<b>ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	Montants en Euros
Facturations en instance de prise en charge	345 962
Avoirs à recevoir fournisseurs	17 949
Indemnités Journalières de Sécurité Sociale à recevoir	98 419
Indemnités de prévoyance à recevoir	35 061
Divers produits à recevoir	183 818
Remboursements de formations à recevoir	182 050
<b>TOTAUX</b>	<b>863 259</b>

<b>ETAT DES CHARGES A PAYER</b>	Montants en Euros
Intérêts courus sur emprunts	91 213
Provision pour congés à payer	1 757 692
Autres charges de personnel à payer	139 198
Provision pour charges sociales sur congés à payer	915 097
Charges sociales sur charges de personnel à payer	71 416
Taxe handicapés à payer	46 677
Autres charges à payer	152 108
<b>TOTAUX</b>	<b>3 173 401</b>

## ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019

Montants en Euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	99 757		
Charges à répartir	14 420		
<b>TOTAUX</b>	<b>114 176</b>		
Produits constatés d'avance	1 059 296		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 059 296</b>		

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019

Filiales et Participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
<b><i>Filiales détenues à + 50%</i></b>			
SCI ARIMC IMMOBILIER (31-12-2019)	176 000 €	99.90%	20 805 €
SCI NOLY (31-12-2019)	-164 786 €	99.90%	- 4 529 €
SCI VILLEPATOUR (31-12-2019)	- 2 128 €	99.90%	0 €
SCI ETANG CARRET (31-12-2019)	- 1 425 952 €	99.00%	- 141 010 €

## JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<b><u>Capitaux propres au 31.12.2018</u></b>	<b><u>11 850 355</u></b>
Résultat exercice 2019	+ 825 148
Subventions reçues	+ 184 083
Quote-part de reprise de subvention d'investissement	- 772 986
Autres variations	- 156 156
<b><u>Capitaux propres au 31.12.2019</u></b>	<b><u>11 930 444</u></b>

## TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES AU BILAN GLOBALISE

	RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
<b>Cumul des informations données par la comptabilité budgétaire au 31.12.2019</b>	<b>+ 825 148</b>	<b>14 580 233</b>
Neutralisation dans les comptes globalisés du fonds associatif de l'association		- 2 649 789
<b>INFORMATIONS DONNES PAR LES COMPTES GLOBALISES AU 31.12.2019</b>	<b>+ 825 148</b>	<b>11 930 444</b>

**TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS DES  
COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE 2019**

<b>FINANCEURS</b>	<b>Résultat comptable 2019</b>	<b>Résultat administratif 2017 repris</b>	<b>Résultat administratif 2019</b>
METROPOLE LYON	249 345	/	300 739
SIEGE + SERVICE SOCIAL	12 201	34 431	85 208
DEPARTEMENT DU RHONE	222 505	/	236 520
ARS RHONE	-223 462	287 991	267 269
DEPARTEMENT DE L'AIN	619 459	/	576 057
DEPARTEMENT DU JURA	- 11 609	- 6 290	- 24 777
ARS JURA	29 908	/	- 5 087
VILLE DE LYON - CAF	28 273	/	28 273
<b>S/ TOTAL GESTION CONVENTIONNEE</b>	<b>926 620</b>	<b>316 132</b>	<b>1 464 202</b>
GESTION LIBRE	- 101 390	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>825 230</b>	<b>316 132</b>	<b>1 464 202</b>

**VENTILATION DES RESULTATS ENTRE LES CENTRES  
SOUS GESTION CONVENTIONNEE ET SOUS GESTION LIBRE**

Les résultats concernant les centres sous gestion conventionnée sont affectés en fonction de la décision des organismes de tutelle. Celle-ci intervient deux années après la clôture de l'exercice.

En pratique, les résultats des exercices 2018 et 2019 qui figurent dans les capitaux propres de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 feront l'objet d'une affectation, respectivement en 2020 et 2021.

Cette affectation peut consister en des reprises ou des non-reprises des excédents ou des déficits dégagés, ce qui peut conduire à une modification sensible des fonds propres affichés et qui ne seront définitivement détenus par l'Association que deux années plus tard.

Les résultats concernés sont les suivants, sachant que le recouplement avec le résultat globalisé est assuré en fin de tableau :

<b>CENTRES</b>	<b>RESULTAT 2019</b>	<b>RESULTAT 2018</b>
<b>Centres sous gestion conventionnée</b>		
01 - Siège	-30 254.80	-33 605.15
02 - IMP Judith Surgot	- 1 497.13	-216 267.78
03 – ESAT Henri Castila	8 460.25	155 121.39
04 - CEM Jean Marie Arnion	- 336 489.22	- 47 540.70
05 - Etang Carret	407 540.87	230 279.49
06 - Pôle du Colombier	703 852.57	-49 156.31
07 - CAMSP Nelson Mandela	-42 635.82	29 407.13
08 - SESSAD Marco Polo	- 21 140.39	-11 556.29
09 - Pôle à Domicile	25 480.62	55 661.85
11 - Jardin des enfants	26 885.59	15 121.15
14 - Jardins de Meyzieu	48 384.90	-285 647.92
15 - Service Social	42 455.36	-40 754.37
16 - Tourrais de Craponne	- 38 760.39	- 96 518.51
19 - Pôle Ouvert	196 538.78	- 872 495.20
21 - CAMSP Rosa Parks	28 436.24	- 14 372.55
22 - FAM Les Terrasses de Lentilly	- 45 694.54	- 299 258.65
23 - Le Haut de Versac	18 298.77	-141 767.12
26 - ESAT du Colombier	- 53 767.62	-43 004.88
28 - SESSAD Simone Veil	- 16 927.88	21 606.15
<b>Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision des organismes de tutelle</b>	<b>919 166.16</b>	<b>- 1 644 748.27</b>

<b>CENTRES</b>	<b>RESULTAT 2019</b>	<b>RESULTAT 2018</b>
<b>Report</b>	<b>919 166.16</b>	<b>- 1 644 748.27</b>
<b>► Centres en gestion libre</b>		
50 - Association	- 46 584.44	49 833.16
53 – ESAT Henri Castilla	- 9 132.41	74 449.82
56 – ESAT du Colombier	- 1202.38	97 965.28
72 - Odynéo Formation	28 636.77	33 395.58
73 – Action Associative	- 65 735.58	- 55 649.03
Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision de l'Assemblée Générale	<b>- 94 018.04</b>	<b>199 994.81</b>
Cumul des écritures de retraitement concernant le résultat globalisé	/	/
<b>RESULTAT GLOBALISE</b>	<b>+ 825 148.12</b>	<b>- 1 144 753.46</b>

**RESULTATS DES CENTRES SOUS GESTION CONVENTIONNEE  
EN INSTANCE D'AFFECTATION AU 31/12/2019**

Les résultats de l'exercice clos au 31/12/2018 des centres sous gestion conventionnée sont classifiés dans un compte « 115000 Résultats en instance d'affectation » au 31/12/2019.

Ces résultats feront l'objet d'une affectation par les financeurs en 2020. Ils sont les suivants :

<b>CENTRES</b>	<b>RESULTATS 2018 EN INSTANCE</b>
<b>➤ Centres sous gestion conventionnée</b>	
01 - Siège	- 33 605.15
02 - IMP Judith Surgot	- 216 267.78
03 - ESAT Henri Castila	155 121.39
04 - CEM Jean Marie Arnion	-47 540.70
05 - Etang Carret	230 279.49
06 - Pôle du Colombier	-49 156.31
07 - CAMSP Nelson Mandela	29 407.13
08 - SESSAD Marco Polo	-11 556.29
09 - Pôle à Domicile	55 661.85
14 - Jardins de Meyzieu	-285 647.92
15 - Service Social	-40 754.37
16 - Tourrais de Craponne	-96 518.60
19 - Pôle Ouvert	-572 494.94
21 - CAMSP Rosa Park	-14 372.55
22 - FAM Les Terrasses de Lentilly	-299 258.65
23 - Le Haut de Versac	-141 767.69
26 - ESAT du Colombier	-43 004.00
28 - SESSAD Simone Veil	21 606.15
<b>TOTAL DES RESULTATS EN INSTANCE</b>	<b>- 1 359 868.94</b>

**(Résultats dont l'affectation dépend de la décision des organismes de tutelle)**

EMPLOIS	ANNEE 2019	ANNEE 2018	RESSOURCES	ANNEE 2019	ANNEE 2018
			<b>Capacité d'autofinancement</b>	3 391 956	1 940 169
<b>Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé</b>			<b>Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles	2 662	24 048	Cessions d'immobilisations		
Immobilisations corporelles	2 387 985	2 418 413	-incorporelles	/	/
Immobilisations financières	25 353	7 602	-corporelles	16 546	54 131
			Cessions-réductions immo.financières	32 012	6 703
<b>Réductions de Capitaux Propres</b>	/	/	<b>Augmentations de Capitaux Propres</b>		
			Subventions reçues	184 083	161 173
<b>Remboursement dettes financières</b>			<b>Augmentation des dettes financières</b>		
- emprunts	1 238 868	1 311 694	-emprunts	1 050 000	/
- cautions/ Dépôts reçus	1 230	/	-cautions/Dépôts reçus	/	405
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 656 098</b>	<b>3 761 757</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 674 597</b>	<b>2 162 581</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)</b>	<b>+ 1 018 499</b>		<b>Variation du fonds de roulement net global (emploi net)</b>		<b>-1 599 176</b>

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	ANNEE 2019				ANNEE 2018
	SOLDE AU 01/01/2019	SOLDE AU 31/12/2019	BESOINS	DEGAGEMENTS	SOLDE
<b>Variation des actifs</b>					
stocks et en-cours	132 978	153 755	20 777	/	
Clients	6 387 261	6 084 220	/	303 041	
Avances et acomptes sur commandes	21 016	18 119	/	2 897	
autres créances	2 249 372	2 151 424	/	97 948	
charges constatées d'avance	64 479	99 757	35 278	/	
Charges à répartir	16 892	14 420	/	2 472	
<b>Variation des dettes</b>					
Fournisseurs	-2 076 078	-2 442 753	/	366 675	
dettes fiscales et sociales	-5 988 458	-6 208 802	/	220 344	
autres dettes	-957 910	-744 347	213 563	/	
produits constatés d'avance	-187 000	-1 059 296	/	872 296	
<b>TOTAUX</b>			269 618	1 865 673	
<b>BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT</b> OU					/
<b>DEGAGEMENT FONDS DE ROULEMENT</b>					-1 596 055
<b>Variation "TRESORERIE"</b>					
variation des disponibilités à l'actif	7 343 367	7 617 169	/	273 802	
variation des disponibilités au passif	-2 354 594	0	/	2 354 594	
variation des Intérêts courus non échus	-77 371	-91 213	13 842	/	
<b>TOTAUX</b>			13 842	2 628 396	
<b>VARIATION NETTE "TRESORERIE"</b>					2 614 554
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>					
<b>EMPLOI NET</b> OU					/
<b>RESSOURCE NETTE</b>					<b>1 018 499</b>
					<b>1 599 176</b>

# LE SIEGE SOCIAL

**En 2019, le siège social a travaillé principalement à :**

**La négociation et la finalisation de deux CPOM :**

- Avec la Métropole de Lyon en janvier 2019,
- Avec le Département du Rhône en septembre 2019

**Le lancement ou le suivi de projets menés avec ou par les directeurs concernés :**

- L'ouverture de 10 places polyhandicap en janvier 2019 au SESSAD Marco Polo et l'inauguration de l'antenne de Villefranche le 23 septembre.
- L'inauguration de la salle AGORA de Craponne le 14 juin, dédiée à l'accueil des familles et aux activités des résidents.
- L'ouverture d'une nouvelle activité à l'ESAT du Colombier : un restaurant/sandwicherie, à partir de juillet 2019.
- Les travaux de réflexion autour du projet d'Académie de la Vie à Domicile avec LADAPT et ADAPEI et la recherche de locaux d'implantation.
- L'organisation de semaine de la mobilité pour les résidents du Pôle Ouvert afin de présenter l'ensemble des dispositifs et établissements existants dans la perspective de la fermeture de Joe Bousquet.
- La finalisation des travaux du Pole Soins et d'une nouvelle unité de vie au Pôle du Colombier en octobre 2019
- La finalisation d'un accord avec Lyon Métropole Habitat pour le remplacement de la toiture des Jardins de Meyzieu en 2020.
- L'achat des locaux du CAMSP Rosa Parks à Vénissieux .

**Des arrivées et des départs parmi les directeurs :**

- Le départ en retraite de Régine IM, directrice du Pôle Petite enfance et son remplacement par Eugénia BRATESCU.
- Le recrutement de Sophie DECHELETTE en remplacement d'Eugénia BRATESCU à la direction des Jardins de Meyzieu.
- Le départ en retraite d'Erick BRANDT, directeur du Pôle à Domicile et son remplacement par Louis VICHERAT.

**Au plan des ressources humaines et du management**

- La mise en place du prélèvement à la source en janvier 2019.
- Le changement d'organisme de prévoyance au 1er janvier 2019.
- La création d'un groupe de travail sur l'absentéisme et le lancement d'une enquête sur les leviers de la motivation.
- La formalisation d'un dispositif d'écoute et de soutien des salariés confrontés à des situations traumatisantes.
- La négociation des accords d'entreprise nécessaires à la mise en place d'un CSE (accord sur le vote électronique, accord sur le CSE, accord préélectoral) et l'organisation de l'élection des représentants au CSE en novembre et décembre 2019.
- La journée des cadres sur le thème « des enjeux du management » le 27 septembre.

- Mise en œuvre d'un dispositif d'intégration des nouveaux cadres dans l'association.
- Développement des « ateliers de formation » réguliers pour les cadres et personnes RH portant sur des thèmes tels que la formation, les entretiens individuels, la durée du travail...
- La finalisation et la diffusion d'une Charte informatique revue et complétée pour tenir compte des nouveaux enjeux.

#### **Au plan gestion, administration et comptabilité**

- La stabilisation du poste de chef comptable et l'arrivée d'un nouveau contrôleur de gestion.
- Le dépôt des budgets au format EPRD pour le CPOM ARS DT69 et 01.
- La fiabilisation du paramétrage du logiciel de budget du personnel.
- Le déploiement du nouveau logiciel de facturation des usagers.
- Le paramétrages et tests pour le nouveau logiciel de facturation pour les ESAT.
- La création d'un groupe de travail SERAFIN PH et la participation de l'IMP à la deuxième enquête nationale de coût.
- Le suivi des dossiers d'emprunts.

#### **Au plan patrimoine, sécurité, qualité et risques**

- Le suivi des différents chantiers.
- La préparation de 9 commissions de sécurité.
- La continuité du suivi du registre de sécurité et carnet sanitaire par une application dématérialisée.
- La mise en place de modules de formations sur la sécurité des ERP auprès des salariés.
- La finalisation de la cartographie des risques de l'association.
- Le choix et la préparation du déploiement d'une suite logicielle qualité pour gérer les plans d'action et les démarches qualité.
- La structuration du suivi des évènements indésirables avec la construction d'une application dédiée.

L'année 2019 a été dense et riche. L'association est dynamique et en permanence en recherche d'amélioration. Les sujets à travailler sont nombreux et motivants.

**La Directrice Générale,  
Valérie LÖCHEN**

# LE SERVICE SOCIAL

La mission première du Service social est de participer à l'accompagnement de l'ensemble des personnes en situation de handicap et de leurs familles, en collaboration avec les établissements et services et les représentants légaux. Les missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de prise en compte de l'environnement familial et au domicile, d'accès aux droits et aux aides financières se déclinent de manière spécifique selon les établissements. Le service met à la disposition des usagers et des professionnels ses connaissances et ses compétences techniques. Il intervient au niveau individuel et collectif. Les moyens humains dont il dispose sont, pour 2019, de onze Assistants de Service Social (ASS) (9,43 ETP), deux secrétaires (1,4 ETP) et une chef de service (1 ETP).

## Les faits marquants de l'année 2019

### **Pôle Petite enfance :**

- **CAMSP Nelson Mandela** : L'augmentation de **situations familiales et sociales fragiles** se confirme encore cette année de même que les contextes de tensions conjugales voire de violences conjugales pour lesquelles l'ASS a été sollicitée et qui nécessitent un suivi social renforcé avec des temps plus conséquents pour les échanges entre professionnels, pour la production des écrits professionnels et la participation à des synthèses ou à la Commission Enfance.
- **CAMSP Rosa Parks** : L'augmentation de situations sociales fragiles et la diversité de profils des enfants d'un CAMSP polyvalent se traduisent par un suivi social plus conséquent, des temps d'échanges avec des membres de l'équipe plus nombreux et plus longs, des liens renforcés avec les partenaires extérieurs, des écrits à rendre, la participation à des rencontres avec d'autres partenaires ou à des Commission Enfance. En plus d'une file active conséquente, le service social est sollicité et accompagne des familles dites « sans solution » après les 6 ans des enfants.

### **Pôle CEM-SESSAD :**

- **SESSAD Marco Polo** : Le temps de travail de l'ASS est de 19 heures pour 75 enfants accompagnés en 2019. Ce temps de travail ne permet pas à l'ASS d'être présent à l'ensemble des réunions, synthèses, points scolaires et ainsi de mettre en œuvre l'ensemble de ses missions. Les situations sociales complexes se multiplient. Les contacts téléphoniques et/ou mails avec les familles et les partenaires représentent également une part importante de l'activité. Certaines familles, en grande souffrance psychologique, appellent régulièrement pour du soutien.
- **CEM Jean Marie Arnion** : Suite à un départ en retraite et simultanément un départ en congé maternité d'une AS, le CEM a connu quatre ASS en 2019. Ce poste complexe nécessite un temps d'appropriation afin d'accompagner au mieux les 110 jeunes, de répondre aux multiples demandes et sollicitations, notamment celles liées aux démarches d'orientation.

L'orientation est une étape charnière pour le jeune et sa famille, parfois source de tension. Elle prend une place importante dans la charge de travail du service social. Par ailleurs, les évolutions des problématiques sociales impactent le service dans le cadre de situations singulières : jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), droit des étrangers, familles en demande d'asile, droits liés à l'adoption et répit des aidants familiaux. Enfin, la recherche de solutions au titre du répit des aidants a été importante cette année. En effet, le nombre de demandes de nuitées d'accueil au CEM ne cessant d'augmenter, les familles se tournent vers le service social.

### **Établissements et services pour adultes :**

**Pôle Ouvert/Pôle à Domicile :** Le Service social a participé courant 2019 au groupe de travail pour l'évolution de l'offre de service du Pôle ouvert en lien avec la fermeture de Joe Bousquet et l'ouverture de l'Académie de la Vie à Domicile en 2021.

- **Pôle du Colombier :** Le Service social poursuit sa réorganisation pour s'adapter aux trois sites du Pôle du Colombier et répondre aux besoins des usagers et de l'établissement dans la suite des projets de 2019.

### **Le service social et son articulation associative :**

- **Le service social** a été très sollicité pour aider les établissements ODYNEO à travailler les plannings d'accueils temporaires qui nécessitent une mise à jour régulière de la liste des candidats externes.
- Un travail de mise à jour et d'harmonisation des pratiques autour de la question de l'aide sociale départementale et de la facturation a mobilisé la responsable du service (production d'outils, réunion d'information associative, tableau d'information des RDAS de 32 départements).

Chaque année, le Service social revoit son organisation au regard des évolutions dans l'offre de service des établissements et services et en tenant compte dans la mesure du possible et au regard de l'intérêt du service des demandes de changement des Assistants de Service Social. L'année 2019 ne fait pas exception.

Le rapport d'activité du Service social fait ressortir depuis plusieurs années la question de la charge de travail des Assistants de Service Social confrontés à la fois à des files actives importantes et à des situations sociales complexes en augmentation. Cette situation nous appelle à étudier les possibilités de revoir l'organisation globale du service et si possible l'augmentation de temps alloué au secteur enfant pour permettre de répondre aux sollicitations des parents durant différentes périodes charnières de l'annonce du handicap du jeune enfant jusqu'au passage en établissement pour adultes.

**La responsable du Service Social,  
Katty WEINER**

## LE POLE PETITE ENFANCE

L'année 2019 est marquée par des changements au niveau des ressources humaines des trois structures du Pôle Petite Enfance, Le Jardin des Enfants, le CAMSP Nelson Mandela et le CAMSP Rosa Parks. Parmi ces changements : le départ en retraite de Régine Im, directrice du Pôle et l'arrivée d'Eugénia Bratescu, en octobre, le départ du médecin directeur du CAMSP Rosa Parks, le Docteur Lasalle, en fin d'année, l'absence de longue durée de la responsable de la crèche. Le public accueilli demande un soutien de plus en plus important lié à une vulnérabilité sociale accrue des familles. La part de l'accompagnement éducatif et social est majorée pour garantir la réalisation régulière des soins des enfants

## LE JARDIN DES ENFANTS

### L'accueil des enfants

Le taux d'occupation facturée est de 74,10%. Les places d'accueil sont attribuées lors de la Commission d'Admission de Lyon 9<sup>ème</sup> à laquelle participe la Responsable de la crèche. Cela permet de réguler l'attribution des places dans l'arrondissement. La responsable de la crèche assure aussi des permanences mensuelles en Mairie pour les inscriptions.

En 2019, le Jardin des enfants a accueilli 53 enfants venant de 43 familles, 38 garçons et 15 filles. 99% des familles résident à Lyon dont 92% dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement. 17 enfants sont partis pour une scolarisation en septembre 2019. 2 enfants ont été accompagnés le premier trimestre de scolarisation avec un accueil le mercredi. 3 enfants en situation de handicap sont partis pour un accueil spécifique. 22 enfants (19 familles) ont été inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2019. Certains de ces enfants cumulent situation de handicap et vulnérabilité sociale.

Le projet social favorise le retour à l'emploi ou l'accès aux formations professionnelles. Nous sommes aussi attentifs aux situations individuelles (séparation, perte d'emploi...), ainsi qu'au besoin de soutien à la parentalité.

**L'accueil des enfants en situation de handicap :** Les enfants accueillis bénéficient d'un double accompagnement : pédagogique, stimulant l'éveil et le développement moteur et psycho-affectif, par l'équipe de la crèche ; rééducatif et thérapeutique, par l'équipe du CAMSP qui vient régulièrement dans les locaux de la crèche pour échanger autour des enfants suivis.

**Les relations avec les familles :** Elles ont été marquées surtout par des échanges informels, les changements dans l'équipe nécessitant la mise en place d'un dialogue pour rassurer et créer du lien.

**Les temps festifs :** Ils sont organisés en partenariat avec les autres structures petites enfance de la Duchère : spectacle « Léo le robot » à la MJC en mars, kermesse avec deux autres crèches de Lyon 9 en juin, goûter de Noël, avec les familles.

**Formation :** Formation de l'ensemble de l'équipe sur le thème « Stress de l'adulte, stress de l'enfant » et « L'observation du jeune enfant en structure d'accueil ». La responsable de la crèche a suivi une formation sur « Les temps de transition en structure d'accueil ».

### **Le travail partenarial**

- Avec la Maison de l'enfance : Nous avons établi des passerelles par le biais de rencontres régulières
- Avec les structures du quartier : groupe éveil moteur, matinée à la Médiathèque, groupe éveil musical dans la crèche « Le P'tit balluchon »
- Avec les écoles : Projet passerelle : deux semaines en juin, un groupe de 2 enfants chaque jour passent un moment en classe à l'école Les Fougères. Le travail de collaboration entre les professionnels du JDE et les professeurs des écoles (réunion en amont se poursuit pour planifier les rencontres puis échange autour des enfants scolarisés à la rentrée.

### **Perspectives 2020**

Nous allons poursuivre le travail sur la qualité de l'accueil de l'enfant et le projet pédagogique, avec une analyse des temps proposés et leur impact sur le développement et l'éveil du jeune enfant. Nous souhaitons également démarrer un processus de labellisation « écolo-crèche », pour mieux adapter nos pratiques et préserver l'environnement.

## **LE CAMSP NELSON MANDELA**

### **Les enfants**

La file active est de 58 enfants en 2019. Tous les enfants sont domiciliés dans le Rhône et principalement à Lyon et dans la proche agglomération. 14 enfants sont entrés au CAMSP cette année. L'origine des enfants confirme la qualité du partenariat avec les services hospitaliers : l'HFME, service de l'Escal, la Clinique du Val d'ouest. Cinq enfants viennent du CAMSP Rosa Parks dont deux enfants nés prématurés. Deux enfants viennent du Centre Roman Ferrari (enfants cérébro-lésés). Deux enfants venant d'autres départements étaient suivis par un CAMSP. Un enfant a été adressé par un médecin de crèche.

19 enfants sont accueillis en crèche, 4 sont gardés par leurs parents. 18 enfants ne sont pas scolarisés. Les enfants scolarisés le sont avec des AVS. 11 enfants sont scolarisés à temps partiel. 2 à temps plein. Nous constatons encore de grandes difficultés dans l'accueil de certains enfants : les adaptations et aides au déplacements sont parfois difficiles à mettre en œuvre à l'école. Lorsqu'un trouble du comportement s'ajoute au handicap moteur, la scolarisation est mise à mal et parfois remise en question par les directions d'école. Le soutien du CAMSP est indispensable au maintien de ces enfants à l'école dans de bonnes conditions pour tous.

15 enfants sont sortis en 2019. Les sorties se font tout au long de l'année et aux 6 ans de l'enfant. 1 enfant a été réorienté vers un CAMSP de proximité, 4 enfants orientés vers un SESSAD, 6 enfants sont sortis avec une orientation IME, 4 avec un relais libéral en attendant une place en établissement.

La liste d'attente a baissé : 19 enfants dont 15 inscrits venant de l'Unité des Tout-petits du CAMSP Rosa Parks, qui n'auront pas forcément tous besoin d'un suivi en CAMSP.

## L'activité

La mission principale de soins et rééducation se réalise le plus souvent par une prise en charge individuelle qui permet de travailler les points spécifiques repérés pour chaque enfant selon sa pathologie et ses compétences. L'accompagnement individuel est enrichi par des activités de groupe qui permettent à l'enfant de sortir de la relation duelle enfant/adulte, et travailler sans s'en rendre compte grâce à la stimulation et l'émulation qui se crée dans un groupe de pairs.

Cette année, les professionnels ont proposé :

- Le groupe « Moteur », animé par deux kinésithérapeutes. Il offre différentes expériences motrices pour le développement de l'autonomie dans la station debout, les déplacements, la marche. Cette année, l'activité escalade s'est avérée très enrichissante pour les enfants qui font des progrès moteurs sans avoir le sentiment de « travailler ».
- Deux groupes « Patouille » et « Papouille » se succèdent le jeudi. Ils sont animés par l'orthophoniste et une éducatrice et permettent de stimuler l'exploration alimentaire et le plaisir de goûter, et de réduire ou résorber les troubles de l'oralité. Le groupe Papouille propose des massages qui aident à être plus à l'aise avec le toucher, découvrir de nouvelles textures, découvrir son corps.
- Le groupe « Balnéothérapie » (convention avec la piscine de Vaise) : une éducatrice et une kinésithérapeute pour 4 à 5 enfants et leurs parents. C'est un moment de plaisir partagé dans l'eau et avec les autres enfants et parents. Les parents apprécient ce moment qui leur apporte également de la détente.

**Les évènements festifs :** En juin, spectacle de théâtre. En octobre, nous avons organisé un troc pour les familles, suivi d'un goûter. Cette activité a eu du succès et permis des échanges entre les familles et les professionnels.

**Ressources humaines :** Dans sa globalité, l'équipe est stable et investie. Néanmoins cette année, un long arrêt maladie, un arrêt pour maternité et la formation CAFERUIS d'un professionnel, ont impacté la continuité des suivis des enfants (un taux d'absentéisme important pour ces postes). Un changement a également eu lieu sur le poste de secrétaire d'accueil.

Les formations :

- Une formation collective : « Troubles du neurodéveloppement : quoi de neuf ? »
- Des formations individuelles :
  - o DIU Paralyse cérébrale (médecin)
  - o CAFERUIS (kiné)
  - o Tuteur de proximité (éducatrice)
  - o La mémoire au sein des activités cognitives (orthophoniste)
  - o Formations croisées pour l'école inclusive (éducatrices)

Par ailleurs, les professionnels participent chaque année aux Journées de l'ANECAMSP (Handicap et génétique en action médico-sociale précoce) et aux Journées annuelles du CDI

(Cercle de Documentation et d'Information pour la rééducation des infirmes moteurs cérébraux).

## **Perspectives 2020**

Nous souhaitons développer de l'expertise technique sur la paralysie cérébrale avec de nouvelles approches telles que le TOBII pour l'aide à la communication et les approches thérapeutiques de stimulation intensive (contrainte induite, Habit Ile...).

# **LE CAMSP ROSA PARKS**

## **L'unité polyvalente**

### **Les enfants**

11 enfants sont entrés, âgés de 1 à 4 ans. Ils sont domiciliés à Vénissieux et dans les communes limitrophes (Feyzin, St Fons, Lyon 7, Lyon 8). Deux enfants sont porteurs d'une trisomie 21. 5 enfants ont des retards de développement avec des pathologies associées (syndrome Angelman, atrophie cérébelleuse), un enfant présente des troubles relationnels. Au 31 décembre 2019, 15 enfants sont sur liste d'attente. Nous n'allons pas au-delà d'un délai d'attente de deux ans.

12 enfants sont sortis au cours de l'année 2019 : 4 en IME ; 2 enfants sont suivis en libéral en attente d'une place en IME ; 1 enfant en CMP ; 1 enfant dans un autre CAMSP (déménagement) ; 3 enfants en libéral (sans nécessité de suivi médico-social). Un décès est survenu cette année.

### **L'activité**

Les besoins en rééducation restent importants, avec la nécessité d'avoir recours à des professionnels libéraux en kinésithérapie et orthophonie. Dans ces deux disciplines, l'absence des professionnels du CAMPS a nécessité des relais en libéral.

La vulnérabilité sociale est très forte dans notre secteur d'intervention, et prend beaucoup de temps et de place dans l'accompagnement afin d'assurer la régularité et l'effectivité des soins. Son incidence sur l'activité est un fort absentéisme, avec des parents qui oublient les rdv, ne préviennent pas de leurs absences... L'adhésion des parents est parfois faible du fait du manque de littératie en santé. Le travail d'accompagnement éducatif et social auprès des parents est essentiel pour soutenir la régularité des soins.

**Socialisation, scolarisation** : La garde est le plus souvent assurée par les parents. L'accueil en EAJE reste faible (10 enfants). Sur les 30 enfants suivis, 11 sont scolarisés à temps partiel (dont 8 à moins de 12h par semaine). Les enfants scolarisés ont tous une AVS. 5 enfants de plus de 3 ans ne sont pas scolarisés.

**Les enfants TSA :** En 2019, 3 enfants ont bénéficié d'un suivi spécifique avec une proposition de Thérapie d'Échanges et de Développement. L'évaluation diagnostique est réalisée en multidisciplinarité. La première consultation est conjointe entre la pédiatre et la psychologue, puis les observations et/ ou les tests se font avec la psychologue et un ou 2 autres professionnels, orthophoniste, éducateur, psychomotricienne et/ou ergothérapeute.

**Les groupes :** l'équipe propose des groupes thérapeutiques hebdomadaires par thématiques pour 4 à 5 enfants, animés en binôme rééducateurs et éducateurs. Les objectifs sont bien définis pour traiter de façon ludique les difficultés des enfants : troubles de l'oralité, motricité, communication.

- En 2018-2019 : dialogue tonique mouvement et communication), patouille (1f/s), cuisine jouons ensemble (habiletés sociales), piscine.
- En 2019-2020 : patouille (1f/s), DNP (1f/s), groupe moteur (1f/s).

**Groupe parents :** Animé par la psychologue et l'assistante sociale, il accueille une fois par mois des parents pour un temps de partage de vécus et d'expériences au quotidien. Les parents ont beaucoup investi cet espace. C'est dans ce groupe qu'a émergé une demande d'information collective sur les IME, d'où la réunion sur parcours de scolarisation qui a eu lieu en janvier 2019.

**La participation des familles :** L'accompagnement éducatif et social est important du fait des situations complexes et de la vulnérabilité sociale, les familles sont en forte demande.

La fête des familles a rassemblé une quinzaine de familles en juin. Nous avons organisé ce temps dans une salle des fêtes de Vénissieux et proposé un spectacle pour petits et grands fort apprécié, suivi d'un repas partagé.

Nous avons également organisé une semaine extraordinaire pendant la période des vacances scolaires d'octobre, centrée sur le thème du goût, avec de nombreuses activités et décorations des locaux.

#### **L'équipe :**

Des changements ont eu lieu dans l'équipe avec :

- 2 congés maternité (psychomotricienne et kinésithérapeute)
- 3 démissions : neuropsychologue en mars (remplacée à partir de mai) ; orthophoniste fin décembre 2018 (remplacée à partir de février 2019), médecin directeur fin décembre 2019 (recrutement toujours en cours).
- 2 arrêts longs : éducatrice spécialisée d'avril à décembre (remplacée à partir de mai) ; orthophoniste pendant toute l'année (remplacée fin août)

L'équipe est engagée dans le soin, créative et à l'initiative de projets nouveaux chaque année.

#### **La formation :**

Les formations individuelles ont porté sur :

- l'oralité (orthophoniste),
- l'approche neuro-orthopédique du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé (ergothérapeute),
- la communication concrète (pédiatre).

Une psychomotricienne a validé le Diplôme Universitaire « Dépistage et prise en charge du nourrisson » à Toulouse, qui s'est déroulé sur 9 sessions de 2 jours dont 6 sessions en 2019.

Au plan collectif

- la communication non violente.
- l'analyse de la pratique .
- la finalisation de la formation à la TED nécessite 2 sessions de supervision à Tours. Une session de supervision a été organisée début décembre mais les grèves SNCF ont imposé le report de la session en 2020.

## **L'Unité des Tout-Petits (UTP)**

### **L'équipe**

Les intervenants de l'Unité des Tout-Petits sont :

- Le médecin néonatalogue qui réalise les consultations médicales de suivi tous les 3 mois et coordonne les soins et l'activité de cette unité, en interne et auprès des partenaires,
- L'infirmière puéricultrice fait le lien avec l'équipe de néonatalogie, le médecin. Elle intervient au domicile, en binôme avec la psychomotricienne pour un double regard. Elle assure le lien et la circulation des informations avec la PMI et les partenaires (structures petite enfance). Elle assure un suivi à domicile : surveillance du poids, du sommeil, de l'alimentation.
- La psychomotricienne assure un suivi principalement à domicile, selon les besoins de l'enfant et son évolution. Elle veille au développement psychomoteur de l'enfant, elle soutient les interactions précoces mère-enfant.
- L'orthophoniste intervient pour des bilans sur les troubles de l'oralité et les troubles alimentaires, sur prescription du médecin ou suite à une alerte d'une de ses collègues.
- La kinésithérapeute réalise des bilans à 3 mois d'âge corrigé si la situation l'exige, accompagne les parents sur le développement moteur de l'enfant, peut assurer des suivis au domicile ou au CAMSP. Elle peut proposer des installations et adaptations d'appareillages précoces.

Chaque professionnel a un rôle d'écoute des inquiétudes et des demandes des parents, relaie au besoin vers le professionnel compétent. C'est une équipe dynamique et motivée, qui s'adapte aux besoins de l'enfant et de sa famille en temps réel, et peut alerter le médecin qui peut contacter les parents en temps réel. Cette souplesse et réactivité permet un accompagnement singulier et adapté à chaque enfant et famille.

### **Les enfants :**

En 2019, la file active de l'Unité des Tout-Petits est de 39 enfants (pour 15 places) : 18 départs et 16 admissions. Cette année a été la première pour laquelle 3 demandes d'admissions n'ont pu être honorées du fait d'un trop grand nombre d'enfants déjà accueillis (27). Les demandes d'admissions ont été également réparties entre l'Hôpital de la Croix Rousse et HFME. Un enfant a été adressé par l'IDEF. L'origine géographique des enfants est l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

En 2019, le contact avant la sortie de l'enfant est réalisé sur une moyenne générale de 12 jours (16.2 jours en 2018) : 6.75 jours pour la Croix Rousse (20.6 jours en 2018) et 21 jours pour l'HFME (15.1 jours en 2018). Sur les 16 admissions, 8 présentations du CAMSP aux parents ont été réalisées par l'équipe directement dans le service de néonatalogie, les 8 autres par le médecin du service.

Les sorties : 3 enfants sont sortis sans nécessité de suivi libéral ; 1 enfant a nécessité un suivi orthophonique en libéral ; 3 enfants ont été orientés vers des soins en libéral, avec un suivi assuré par le service de l'Escale. 10 enfants ont été orientés vers leurs CAMSP de secteur ou au CAMSP Nelson Mandela (5 enfants). 1 enfant est décédé.

### **La formation**

Le pédiatre néonatalogue s'est engagé dans un DIU de psychopérinatalité comprenant 3 sessions de 4 jours dont une en 2019.

Le colloque EACD (European Academy of Childhood Disability) a porté cette année sur les recommandations internationales de la prise en charge des enfants avec paralysie cérébrale. Cette édition a été très importante et a permis de penser une réflexion approfondie sur le suivi assuré par l'UTP, ainsi que sur le protocole de recherche sur lequel l'équipe s'est engagée.

### **La Mission Ressource**

Des Interventions de sensibilisation et formation ont été réalisées auprès de différentes structures :

Deux interventions de trois heures à l'école de puéricultrice de Rockefeller en octobre et décembre : le médecin néonatalogue, l'infirmière puéricultrice et la kinésithérapeute sont intervenues sur la pathologie de paralysie cérébrale, le développement du nouveau-né et dépistage, et une présentation de la prise en charge précoce et du CAMSP Rosa Parks.

Une formation intitulée « *Conception et réalisation d'installations chez le très jeune enfant déficient moteur* » a été animée par Alain JOUVE, kinésithérapeute formateur de l'Institut de Motricité Cérébrale et la kinésithérapeute du CAMSP Rosa Parks, deux jours et demi, en décembre. Cette année 5 participants kinésithérapeutes de structures et libéraux en ont bénéficié. Le principe est, d'une part de former et fédérer des kinésithérapeutes dans les soins auprès de très jeunes enfants, de former la kinésithérapeute du CAMSP à être formatrice d'autre part.

L'infirmière puéricultrice du CAMSP, attachée de recherche clinique a hautement contribué à la rédaction du protocole de recherche sur le bénéfice des interventions très précoces (le protocole a été soumis à la fondation motrice en février 2020). Cela a suscité de nombreuses rencontres avec des partenaires tels que l'Escale et le CMCR des Massues (qui seront partenaires de l'étude) et le Pôle Santé Publique des HCL, partenaires pour les aspects méthodologiques. Elle élabore et met à jour la base de données du CAMSP : enfants / pathologies / besoins de rééducations.

Chaque année, une rencontre avec les services de néonatalogie est organisée et animée par le médecin néonatalogue et l'infirmière puéricultrice pour faire un retour sur l'activité du CAMSP et sur des cas cliniques : 1 fois par an avec chacun des services de néonatalogie de l'HFME et Croix-Rousse.

## **Les locaux**

Le projet de rapprochement entre le SESSAD Simone Veil et le CAMSP suit son cours avec une recherche commune de locaux. Il permettra de mutualiser les espaces de travail, le matériel.

## **Perspectives 2020**

- Intégrer les recommandations internationales dans le suivi des enfants (évaluation et thérapies intensives).
- Soumettre le protocole de recherche de l'Unité des Tout-Petits à la fondation motrice et répondre à des appels à projet de recherche.

**La Directrice de Pôle,  
Eugénia BRATESCU**

# L'IMP JUDITH SURGOT

## Les évènements et temps forts de l'année :

En 2019, dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Externalisée, l'IMP associé à la classe de CM1 du groupe scolaire d'Alaï et en partenariat avec l'association Art et Sciences, a participé au projet « le long du Rhône » avec « Augustin le bouquetin. » Tout au long de l'année, les deux classes ont travaillé sur la faune, la flore et l'architecture que l'on peut trouver en suivant le cours du fleuve. Ce travail s'est clos par l'inauguration d'une fresque exposée à l'IMP en présence de la 5<sup>ème</sup> adjointe au maire de Tassin, Mme Schutz. Ensuite, les parents du groupe scolaire d'Alaï ont pu venir voir la fresque exposée à l'IMP et découvrir un établissement médico-social proche de leur domicile dont ils ignoraient l'existence.

- Le CVS de l'IMP a été renouvelé au mois de novembre. Tous les parents constituant ce nouveau CVS sont des parents d'enfants récemment admis à l'IMP. Seul un papa est issu de l'ancien CVS.
- Début d'année 2019 a été lancée, au niveau national, un appel à candidature pour participer à la deuxième Etude Nationale de Coûts Serafin-PH. L'approche des études nationales de coûts (ENC) complète et enrichit le recueil d'information issu des deux enquêtes de coûts conduites sur l'activité des années 2015 et 2016. L'objectif est de pouvoir établir des liens entre le budget d'un établissement médico-social et les caractéristiques des personnes accueillies et de fournir des éléments d'analyse et de réflexion pour la constitution d'un nouveau modèle de financement des établissements médico-sociaux. L'IMP a décidé de présenter sa candidature et fait partie des 300 établissements retenus. Une première formation a eu lieu en mai 2019. La campagne a, quant à elle, démarré en novembre 2019.

## Les enfants

Cette année, 54 enfants ont été suivis par l'IMP. Il y a eu 8 départs principalement pour le CEM de Dommartin et 9 admissions. En effet, afin d'assurer le taux d'activité de 90% demandé par l'ARS, nous avons admis un 46<sup>ème</sup> enfant. Notre taux d'occupation 2019 est de 90.72%.

Au 31 décembre 2019, l'IMP accompagne 1 jeune âgé de 13 ans, 8 enfants âgés de 12 ans révolus et 5 ayant déjà fêté leurs 11 ans soit 31% de notre effectif, avec peu de perspectives de départ dans un avenir proche. Sans départ imminents, les enfants en attente de places ne peuvent intégrer l'établissement et la liste d'attente s'allonge.

## L'offre de service

Un travail de réflexion autour de la vie affective en résonance avec un handicap a été mené, conduisant à la création de groupes pluridisciplinaires autour des questions liées à l'adolescence. Ce groupe est animé par les deux psychologues et le médecin et une éducatrice

Un travail d'élaboration des profils sensoriels des enfants a débuté en 2019. Le profil sensoriel mesure les réactions comportementales de l'enfant en réponse aux stimuli sensoriels. Ces bilans donnent des pistes pour un accompagnement plus individualisé et adapté au profil de

chaque enfant. Ainsi nous pourrions adapter l'environnement de l'enfant pour favoriser sa participation dans les activités quotidiennes, renforcer ses capacités d'apprentissage et l'aider au mieux à gérer son stress face aux situations nouvelles.

L'établissement a entamé un projet « embellissement », consistant à la réalisation, sous le préau, d'une fresque en partenariat avec une art thérapeute et le centre social Michel Pache de Francheville. Ce projet a plusieurs axes de travail : une approche sensorielle des sciences de la nature lors de séances d'observations et/ou de créations artistiques autour des éléments naturels, une sensibilisation aux devoirs que l'Homme a envers la Nature et sa préservation et enfin une ouverture sur l'extérieur.

Pour les 60 ans d'Odynéo sur le thème du cirque, une troupe de saltimbanques est venue présenter un spectacle aux enfants de l'IMP, qui ont beaucoup apprécié.

L'association « les Amis des Abeilles » de Chaponost a fait, en toute sécurité, découvrir aux enfants des classes de Caroline et Julien (enseignants spécialisés à l'IMP), la vie d'une ruche. Les enfants ont été captivés par les abeilles. Ils ont pu chercher la reine, goûter du miel et réaliser une bougie en cire d'abeille qu'ils ont ensuite rapporté à la maison.

A volonté d'ouverture sur l'extérieur s'enrichit cette année de l'activité « boulangerie ». 3 enfants d'un groupe éducatif vont tous les mercredis à la boulangerie proche de l'IMP acheter du pain pour tout l'établissement.

#### Odynéo Circus à l'IMP



Attrape-moi si tu peux



La chèvre sauteuse

#### Les Amis des Abeilles de Chaponost

#### La reine est là



## Les mini-séjours :

### *Le groupe Accueil à Annecy*



*Prêts pour un tour en Libellule sur le lac d'Annecy*



*Après un bon repas au restaurant*

### *Le groupe Turquoise dans le Haut Jura*



### *Sortie ski à Chalmazel en février*



Le carnaval : Comme chaque année, les enfants ont défilé, accompagnés de musiciens bénévoles, dans l'enceinte du Leaders Park. Tout ce beau monde a été chaleureusement applaudi par les salariés des entreprises implantées sur la copropriété.

Un autre temps fort a été la journée Side Car organisée par le groupe Corail à laquelle était conviées les familles. Les enfants et les parents ont tous fait un tour, installés dans cette nacelle accrochée à une moto. Sensation forte garantie.

La fête de l'IMP : Moment de rencontre et de partage entre les familles, qu'elles soient nouvellement arrivées ou fraîchement parties, la fête de l'IMP reste un temps institutionnel important clôturant l'année scolaire.

Fête de Noël : Cette année le repas de Noël avait une saveur douce-amère. Un effet, il s'agissait du dernier repas de Noël préparé par Marc, le cuisinier de l'IMP depuis 1985, qui a annoncé son départ à la retraite pour 2020. Les enfants lui ont rendu hommage par une chanson à geste.

## **Conclusion**

L'année 2019 a été une année sans grand bouleversement mais emplie de moments festifs, joyeux et de temps de réflexion autour de l'accompagnement des enfants et des familles.

Nous continuerons en 2020 à mettre en route d'autres chantiers et pistes de réflexions tels que les samedis travaillés avec invitation de toutes les familles en proposant différents ateliers à thème. Le projet Fresque n'en est qu'au démarrage et devrait nous occuper encore 2 années scolaires.

Si en 2019, nous n'avons pu, faute de moyens, proposer une semaine d'ouverture estivale supplémentaire, nous gardons cet objectif pour l'année 2020.

L'IMP peut compter sur une équipe de professionnel-le-s motivée, impliquée et pleine d'imagination dans l'accompagnement au quotidien des enfants.

**La directrice,  
Agnès CHABERT**

## LE POLE CEM SESSAD

En 2019 le pôle CEM SESSAD a connu une année particulière faite de moments difficiles et d'autres heureusement plus sereins :

- Le CEM a connu les décès de quatre de ses usagers en dix mois, fait exceptionnel, mais qui vient témoigner de l'évolution du public accueilli. Nous avons une forte pensée pour Romain, Elisa, Mordjiane et Anouchka.
- Le SESSAD Marco Polo a inauguré ses nouveaux locaux de Villefranche, et s'est vu proposé une autorisation pour 3 places supplémentaires destinées à des enfants porteurs de polyhandicap.
- Le SESSAD Simone Veil a rencontré des difficultés importantes de fonctionnement liées à la vétusté du bâtiment, qui l'ont obligé à suspendre momentanément l'accueil des enfants.

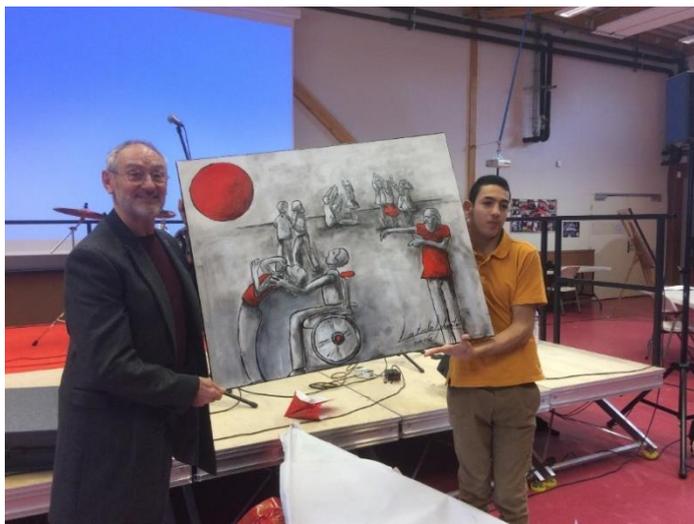
### CEM JEAN-MARIE ARNION

#### Les évènements et temps forts de l'année

##### Les séjours et temps forts culturels/sportifs

Les temps forts ont été organisés tout au long de l'année permettant la création de souvenirs communs, la constitution de liens. Ces moments informels permettent aussi aux équipes de vivre des moments privilégiés avec les jeunes accueillis.

- Fête de Noël : repas de midi et soirée festive ;
- 2 Conso-Récup (brocante « gratuite ») ;
- Journée carnaval ;
- Concert de Michael Jones le 1<sup>er</sup> février 2019.



Journées à thème organisées :

- Des rencontres avec une ancienne professionnelle du Planning Familial : 83 jeunes ont participé à un temps d'échanges dans le cadre d'une action d'éducation à la vie affective et à la sexualité, dont 16 jeunes dans le cadre de Rendez-vous individuels ;
- Rencontres parents-professionnels le 29 novembre 2019

Dans le cadre de projets spécifiques, différents jeunes ont bénéficié de séjours de 3 jours organisé par les groupes de vie :

- Groupe Panama : camp à Marseille du 10 au 12/04/18. « *Camping Paradis* » à Anse du 9 au 10 juillet 2019. Camp à Vichy du 2 au 4 juillet 2019 ;
- Groupe Hawaï : **Camp à Bruxelles** du 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet. Camp parapente à Annecy du 5 au 7 juin 2019 ;



- Groupe Gibraltar : camp à Sallanches du 9 au 11/07/19 et « camps sous toile » (camping) du 16 au 18/07/19 ;
- Groupe Azur : Camp à Sète du 9 au 11/07/19 ;
- Groupe Dune : camp à Sutrieu du 16 au 18.04.19 et un camp à Saint Lupicin du 7 au 10 mai 2019 ;
- Multi groupe : Camp en haute Savoie du 14 au 16 mai 2019

Plusieurs projets portés par le Service Educatif et Pédagogique ont perduré ou vu le jour :

- Un artiste peintre continue son partenariat avec le SEP. Ce travail a permis à un groupe de 6 jeunes âgés de 16 à 19 ans de s'investir dans la réfection ses fresques murales au carrefour des groupes ;
- Une participation à la biennale de la danse est prévue pour 7 jeunes du CEM encadrés par 4 professionnels, le défilé est reporté au printemps 2021 (Sarah Zimmerman de la Compagnie Voltaïk est la chorégraphe qui encadre ce projet) ;
- Un partenariat avec l'école du village a conduit 8 jeunes âgés de 11 à 13 ans à participer à 4 représentations musicales autour du thème du Japon. Une création musicale a réuni les jeunes du CEM et une classe de CM2 ;
- Deux classes externalisées au collège de Chazay d'Azergues ont permis à deux éducatrices en collaboration avec des enseignantes de monter des projets avec les collégiens, l'un sur la citoyenneté et l'autre sur les pratiques sportives ;
- Un spectacle d'improvisation a été entièrement organisé par les jeunes en ateliers pré professionnel réunissant 150 spectateurs autour de tapas et de sketches improvisés et a permis la récolte de fonds pour un projet de voyage à Tokyo pour les Jeux Paralympiques reportés à 2021.
- Le service sport a organisé et animé plusieurs évènements sportifs régionaux : Foot Fauteuil, lutte, Foot debout, escalade... Mais également des sorties de ski ainsi qu'un camp à la montagne en collaboration avec la ligue handisport.

### Reconduction du séjour d'été au CEM

Lors de l'été 2019, le CEM a reconduit pour la cinquième année consécutive son séjour d'été. Ce sont cet été douze jeunes qui ont été accueillis lors du séjour sur site de cinq jours. La mise en place de ce séjour d'été permet de réduire l'amplitude de la fermeture estivale de cinq à quatre semaines, proposant ainsi des solutions de répit à des familles sans solutions et parfois dans des situations sociales difficiles.

## **Les usagers**

Outre le décès de quatre usagers cette année, nous déplorons une hausse notable du nombre de jeunes accueillis au titre de l'amendement Creton

Le nombre de jeunes accueillis au titre de l'amendement Creton était de 10 fin 2018. Il était de 18 au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il est de 22 à mi-juin 2020. La majeure partie des jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton sont orientés en FAM et MAS, or l'on sait que les places sont rares dans ces catégories d'établissements.

Cette situation n'est pas inédite : en effet, le nombre de Cretons augmente fréquemment au CEM, mais tous les 5 ans une opportunité de création d'établissements pour adultes (FAM en général) rétablit la situation en provoquant une vague d'admissions salvatrice.

Il n'y a actuellement aucune perspective de création d'établissement de type FAM dans notre région, et de fait la situation que nous connaissons au CEM devrait fatalement s'accroître.

La situation est donc embolisée et il en résulte des conséquences systémiques importantes : nous admettons très peu de jeunes, compte tenu de l'absence de sorties,

## **Conférences**

Depuis le début de l'année 2019, l'équipe cadre a entrepris de proposer à tous les salariés du CEM des temps de conférences lors de d'après-midis banalisés positionnés à l'occasion des départs en vacances. Ces conférences sont organisées en salle polyvalente, et l'objectif poursuivi est de consolider une culture commune, et d'aborder des thématiques au centre de nos préoccupations. Les conférences organisées cette année ont été les suivantes :

- Julia BOIVIN le 22 février au tour du thème « adolescence et appareillage » ;
- Le Dr Arnaud SOURTY le 19 avril sur le thème de « la sensibilisation à la douleur » ;
- Magalie BOUFFET, psychologue, le 20 décembre sur le thème des « troubles du spectre autistique » (conférence en deux temps avec seconde intervention en février 2020).

## **L'offre de service**

### Un travail autour de l'accompagnement des jeunes avec troubles du comportement

Un travail de réflexion autour de l'accompagnement spécifique à mettre en place pour prendre en compte les besoins singuliers des jeunes présentant des troubles du comportement et de la conduite s'est mis en place en janvier 2019.

Un diagnostic interne et externe, mené par 19 professionnels, lors de 5 séances de travail et 5 visites d'établissement, nous a permis d'envisager des modalités d'accompagnements différenciés de ce que propose habituellement le CEM, pour cette population à besoins spécifiques.

Un dispositif d'accueil de jour de jeunes présentant des troubles du comportement et de la conduite sera mis en place à compter du mois de septembre 2020. Il concernera 6 jeunes.

## SESSAD SIMONE VEIL

Ouvert en 2017, le SESSAD Simone Veil a fêté son 2<sup>e</sup> anniversaire en mai 2019. Après 2 ans de fonctionnement, l'année 2019 a permis de consolider l'offre de service déjà existante et de l'enrichir de nouvelles orientations.

### Effectif du SESSAD

Au cours de l'année 2019, 23 enfants ont été accompagnés avec un strict équilibre filles/garçons (11 garçons et 12 filles). Cette année a connu beaucoup de mouvements au niveau de l'effectif : 2 admissions et 5 départs, soit 30% d'entrées et sorties sur l'effectif total. Du côté des admissions, l'une a été réalisée en avril pour 1 petit garçon de 2 ans vivant au SSR de la Maisonnée et l'autre en octobre, pour une fillette de 6 ans sans accompagnement médico-social jusqu'alors. Entre mai et décembre, 5 départs ont eu lieu : tous les enfants concernés ont pu rejoindre un IME adapté à leurs besoins. Au regard des difficultés relevées l'année dernière concernant l'admission en IME d'enfants avec une épilepsie sévère, l'accompagnement des parents dans les démarches de visite des établissements a été renforcé ainsi que le travail de partenariat avec certains IME de la région non spécialisés en épilepsie. La fonction ressource du SESSAD auprès de ces partenaires a ainsi permis d'accompagner l'entrée de chacun des enfants de façon éclairée et rassurante. Cependant, cette mission ressource devra s'étoffer à l'avenir pour pouvoir accompagner la transition du SESSAD vers toutes les structures médico-sociales concernées.

### L'offre de service

Appuyées sur le Projet de Service, les modalités d'accueil lors de l'ouverture en 2017 ont été mises en place sur la base d'un accueil en groupe 2 demi-journées par semaine pour chaque enfant dans les locaux du SESSAD. Un bilan de ce fonctionnement a fait apparaître certaines inadaptations dans les propositions faites aux enfants au regard de leur rythme (difficultés d'attention ou de concentration, troubles du sommeil, aptitudes relationnelles...) ainsi que la nécessité de développer les propositions au domicile des enfants. Ainsi, pour l'année scolaire 2019/2020, une nouvelle organisation a été élaborée afin de prendre en compte de façon personnalisée les besoins de chaque enfant et ses capacités de progression. Les offres d'accompagnement destinées aux enfants et à leurs familles se déclinent sous différentes modalités : temps d'accueil en groupe au SESSAD, séances individuelles, visites à domicile pour une séance auprès de l'enfant ou du soutien parental, interventions dans les écoles, temps d'échanges destinés aux parents, propositions d'Education Thérapeutique élargies à la fratrie de l'enfant... Le contenu des propositions d'activités s'est également diversifié visant à élargir les centres d'intérêt des enfants, à développer les aptitudes à la coopération entre enfants dans les situations d'apprentissage.



## Les faits marquants de l'année 2019

Temps proposé aux parents le samedi matin pour partager les difficultés rencontrées au quotidien auprès de leur enfant en situation de handicap et d'épilepsie sévère, un **Samedi Café** spécifique a été organisé en mars à la Maison de Répît de Tassin la demi-lune, en collaboration avec l'équipe soignante. Cette rencontre, suivie d'un repas pris sur place pour toute la famille, a permis aux parents de s'approprier l'idée d'un temps de repos pour eux-mêmes sans que ce repos soit nécessairement associé à l'obligation de se séparer de son enfant et de le confier à des personnes qui ne le connaissent pas.

Organisé le mercredi des vacances scolaires, le **Mercredi Fratrie** rassemble par tranches d'âge les frères et sœurs des enfants venant au SESSAD pour leur permettre d'échanger sur le vécu lié à l'épilepsie de leur frère ou sœur. Une séance a eu lieu sur le thème de la différence et de la ressemblance. Une autre séance a réuni toute la fratrie sur le thème « quelles activités partager tous ensemble ? »

Début Juillet, la **Fête du SESSAD** a rassemblé plus de 50 personnes (enfants, parents, frères et sœurs) pour clore l'année scolaire de façon festive : des rencontres sensorielles et ludiques avec « La brouette à massages » par la Compagnie ZoéLastic, suivies du partage d'un repas pique-nique dans le parc de la résidence.

En décembre, un groupe de 5 enfants, accompagné d'une équipe de professionnelles, a pu assister à la représentation d'un **conte musical** au théâtre de la Mouche à Saint-Genis Laval. Le transport a été organisé depuis le SESSAD avec le concours du GIHP.

## Les locaux

Concernant les équipements, une climatisation réversible a été installée en juin dans les 3 principales salles d'activités pour un meilleur confort des enfants.

Cependant, des dégâts des eaux multiples et répétés dans les locaux ont impacté de façon sensible les conditions d'accueil des enfants du SESSAD ainsi que les conditions de travail des salariées. En effet, à partir de septembre, plusieurs salles d'activités sont devenues inutilisables et une organisation temporaire a dû être mise en place. Des travaux ont eu lieu en octobre mais n'ont pas permis de retrouver le fonctionnement habituel. La dégradation s'est poursuivie jusqu'à nécessiter la fermeture des locaux de fin novembre à fin décembre avec une réorganisation complète des modalités d'accompagnement des enfants à leur domicile.

Le bâtiment abritant le SESSAD nécessite d'autres travaux importants qui sont actuellement en cours d'étude par le bailleur. Par ailleurs, l'Association Odynéo est en recherche de nouveaux locaux.

## Les projets majeurs

Après une période de fonctionnement de près de 3 ans, le besoin de **réécriture du Projet du SESSAD** s'est fait ressentir. Un dispositif de travail s'est mis en place avec un Comité de Direction (CODIR), un Comité de Pilotage (COFIL) et un Groupe d'Elaboration rassemblant l'ensemble de l'équipe autour de la cheffe de service. Le lancement du travail d'élaboration a eu lieu en janvier en CODIR présidé par la Directrice Générale. Un premier travail a été réalisé permettant la définition de la finalité du SESSAD ainsi que les objectifs généraux et objectifs intermédiaires

de l'accompagnement proposé par le SESSAD. La finalisation de cette rédaction, initialement prévue en décembre, n'ayant pu aboutir, ce travail devra se poursuivre.

Elaboré au sein du Pôle CEM-SESSAD, en collaboration étroite avec les enseignants spécialisés du Pôle et en concertation avec l'Inspecteur de l'Education Nationale, un **projet de scolarisation** a vu le jour pour permettre à tous les enfants reçus au SESSAD Simone Veil non scolarisés par ailleurs de bénéficier d'un temps de classe au sein du SESSAD pour la rentrée 2019. Sous la responsabilité d'une enseignante spécialisée et en collaboration avec des professionnelles du SESSAD, des temps de classe d'une heure sont proposés aux enfants.

## **Le personnel**

Globalement, l'équipe du SESSAD est restée stable avec cependant plusieurs absences de longue durée : absence pour congé maternité de l'éducatrice spécialisée avec une reprise fin mars ; absence pour congé maternité des 2 médecins neuropédiatre du SESSAD entre fin août et fin décembre : un remplacement a été effectué par une neurologue (HFME) entre novembre et décembre ; et absence pour maladie de l'infirmière (décembre).

## **Formations**

De façon globale, après l'acquisition des compétences nécessaires à l'intervention auprès d'enfants en situation de handicap et d'épilepsie sévère, l'équipe pluriprofessionnelle était en recherche de formations spécifiques, notamment sur la dimension d'apprentissage. Les formations assurées en 2019 ont permis de consolider les connaissances sur différentes problématiques : interactions entre épilepsie et polyhandicap, épilepsie et troubles du spectre autistique.

Formations destinées à tout le personnel : Approche de la Stimulation Basale, session d'approfondissement de la démarche (2 Sessions de 2 jours) – Formation Sécurité Incendie – Journée Inter Sessad Région AURA – Webinar proposés par FAHRES (visioconférence sur un thème spécifique lié à l'Epilepsie)

Formations individuelles : Polyhandicap et processus cognitif (Université Paris Nanterre) – Polyscol (CREAI) – Colloque La Souris Verte – Colloque ADIMC 74

Pour la Cheffe de service, formations organisées par Odynéo : Parcours Manager (Janvier/Juillet) – Formation Kelio.

## **Mise en place de nouveaux partenariats**

Maison de Répit (Tassin la demi-lune) : rencontre avec l'équipe pour appréhender le mode de fonctionnement de cet établissement et être le relais pour le besoin de répit des familles.

SSR La Maisonnée (Francheville) : pour la coordination de l'accompagnement d'un enfant hébergé dans ce SSR et plus largement pour relayer les besoins de répit des familles.

EPI Centre Annecy (ADIMC 74) : dispositif pour enfants et adultes présentant une épilepsie sévère avec troubles associés. Visite des bureaux d'EPI Centre dans les locaux du CH Annecy-Genevois puis accueil de l'équipe d'EPI Centre dans les locaux du SESSAD pour un partage d'expériences de la mission Ressources

Ecole de Musique de Saint-Fons : en collaboration avec quelques salariées, mise en place d'une intervention dans les locaux du SESSAD auprès d'un groupe d'enfants le mercredi après-midi.

IME Les Violettes : fête du Cinquantenaire – poursuite de la collaboration en vue d'admission d'enfants accompagnés par le SESSAD

CAMSP Action Précoce Saint-Priest : relais pour l'admission d'une enfant avec épilepsie sévère et coopération pour aider à l'identification des problématiques liées à l'épilepsie.

Théâtre de la Mouche (Saint-Genis Laval) : préparation pour la représentation au théâtre de décembre avec la prise en compte des besoins spécifiques des enfants du SESSAD.

## **SESSAD MARCO POLO**

Le temps fort de l'année pour le SESSAD Marco Polo s'est déroulé lors de **l'inauguration des nouveaux locaux de l'antenne de Villefranche s/s** le lundi 23 septembre 2019, suite au déménagement et à la création de 10 places pour enfants polyhandicapés en 2018. A cette occasion, l'Agence Régionale de Santé a annoncé la création de 3 places supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **Le projet pédagogique du SESSAD**

Le SESSAD a réécrit son projet pédagogique pour y inclure l'accompagnement pédagogique, par des temps de scolarisation, des enfants polyhandicapés nouvellement accueillis au SESSAD Marco Polo, mais aussi en y incluant les enfants du SESSAD Simone Veil.

### **Educatrice coordinatrice**

Nous avons mis en place cette année la mission d'éducatrice coordinatrice au sein du SESSAD. Elle a en charge de coordonner le projet de l'enfant, par sa participation active à l'écriture du projet personnalisé d'accompagnement, de créer du lien entre les différents partenaires et de mettre en œuvre le projet sur le plan organisationnel.

### **Les évènements et temps forts de l'année**

Afin que les enfants récemment admis et leurs parents connaissent les personnes qui composent l'équipe et, notamment, les professionnels qui vont débiter les bilans dans les écoles, nous avons organisé une rencontre conviviale d'accueil des nouveaux enfants et de leur famille :

- 20 mars, 4 septembre et 11 novembre à LIMONEST ;
- 3 septembre à VILLEFRANCHE.

La rencontre annuelle des familles s'est déroulée le 16 novembre 2019 au CEM Jean-Marie Arnion. Elle a réuni dix-huit familles – une soixantaine de personnes – et vingt-deux professionnels. C'était la première rencontre en présence des familles et des enfants du groupe accueil depuis la création en 2018.

Après le temps d'accueil, la réunion plénière a débuté par un diaporama des groupes accueil puis le film du camp au PAL et de Méaudre. Ensuite, la discussion a porté sur « L'évolution de la scolarisation des enfants porteurs de handicaps suivis par le SESSAD ». A cette occasion, les deux enseignants ont pu faire part du projet pédagogique du SESSAD et plus particulièrement

de la proposition faite aux enfants du groupe accueil. Le repas partagé a permis de prolonger la discussion et a clôturé cette rencontre.

Nous avons organisé deux camps en 2019 :

- Le premier, à destination des adolescents, s'est déroulé au PAL dans l'Allier du 15 au 17 avril. Avec pour objectifs de favoriser l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne (courses, repas, déplacements, sorties). Il a concerné 8 jeunes accompagnés par 4 professionnels.
- Le deuxième à destination des plus jeunes s'est déroulé à Méaudre (Vercors) du 5 au 11 juillet. Il a concerné 18 enfants accompagnés par 9 professionnels.

Un certain nombre de médiations et d'activités ont été proposées pour les enfants du groupe accueil : la médiation animale, l'éveil musical, sortie handi-ski, sortie Cimgo (fauteuil tout terrain), side-car, parc aux oiseaux, aquarium de Lyon, théâtre... Deux sorties pique-niques ont été organisées pour clôturer l'année en présence des enfants et des parents.



Au cours de l'année, des regroupements ont été organisés par les éducatrices spécialisées les mercredis après-midi. Il arrive que d'autres professionnels y participent lorsque les enfants sont nombreux ou lorsque l'activité requiert la présence d'un encadrement renforcé. Ils sont proposés aux enfants des deux antennes, par groupe d'âge ou pour tous.

La fête de Noël s'est déroulée le mercredi 11 décembre 2019 à ECULLY. Le conte musical africain « Touraman et le livre magique » a été assuré par la compagnie Dha Gue. Etaient invités les enfants accompagnés, leurs sœurs et frères. Tous soulignent l'intérêt que la fratrie partage des moments festifs. Ce spectacle est financé par des dons.

### **Les projets réalisés / l'organisation**

La collaboration s'est poursuivie avec :

- ASH : participation aux pôles ressources ;
- Les SESSAD pour enfants déficients moteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : réunions trimestrielles des directeurs ;
- Participation de l'ensemble du service à la journée Inter-SESSAD, du vendredi 8 novembre : « Coconstruire une fin d'accompagnement : un enjeu éthique ? »
- L'Escale (HFME) : les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes du SESSAD ont effectué les bilans, les enregistrements vidéo nécessaires et ils ont assisté aux réunions de concertation pré-toxine ainsi qu'aux consultations pré et post-chirurgie ; une rencontre a eu lieu autour de la prise en charge des maladies neuromusculaires en mars 2019.
- Le R4P : participation aux colloques.

Cinq journées de travail communes aux deux antennes et cinq demi-journées supplémentaires pour le groupe accueil ont été organisées: Ces journées ont été l'occasion de faire un retour des formations effectuées par les professionnels, travailler sur le document des informations personnalisées, la conduite à tenir en cas de décès d'un enfant, la coordination du projet de l'enfant et le rôle du coordinateur au SESSAD Marco Polo et pour le groupe accueil, la structuration de l'espace et du temps, les ateliers éducatifs, les projets exceptionnels. Une matinée a été consacrée à la rencontre de la ligue Handisport.

Le SESSAD a conventionné à 18 reprises avec des professionnels libéraux pour pourvoir les postes vacants, dont celui de l'orthophoniste de l'antenne de Villefranche.

Il y a eu 18 admissions cette année : 12 à l'antenne de Limonest, 3 à l'antenne de Villefranche (équipe mobile) et 3 sur le groupe accueil. C'est un nombre conséquent surtout au regard des 30 places sur Limonest.

## **Conclusion**

L'année 2019 a été pour le pôle CEM SESSAD une année de transition, après plusieurs années marquées par un développement conséquent.

Les chantiers pour 2020 ne manquent pas avec l'engagement de la réécriture du projet d'établissement du CEM ainsi que la réécriture du projet de service des deux SESSAD.

Pour ce faire nous pouvons toujours compter sur des équipes professionnelles impliquées, compétentes et dynamiques.

## **Le directeur de Pôle**

**Ludovic LORCHEL**

## LE POLE DU COLOMBIER

L'année 2019 a permis de consolider le travail engagé dans une volonté d'asseoir la logique de pôle tout en donnant les moyens à chaque service et établissement d'affirmer une identité et une singularité propre. Pour cela et comme pierre angulaire à cette dynamique, le Pôle du Colombier s'est engagé dans la réécriture de 5 projets d'établissements qui définissent les orientations pour les années 2020/2024.

En parallèle, l'ensemble des outils institutionnels a été réactualisé pour chaque établissement (livret d'accueil, contrats de séjour, règlement de fonctionnement...). Les enquêtes de satisfaction des personnes accueillies ont également démarré.

Sur le plan du développement global du pôle, les communes d'Arvière-en-Valromey (nouvelle commune créée qui regroupe entre autres Virieu-le-Petit) et de Belley accueillent aujourd'hui la majeure partie des activités.



## FOYER D'HEBERGEMENT

Avec un agrément passé à 63 places début 2019, les travaux engagés pour la création d'une unité de 4 places et de 2 studios supplémentaires se sont terminés à l'automne. Ce nouveau groupe a ouvert ses portes le 1er novembre.

Fin 2019, 67 personnes étaient accueillies au Foyer d'Hébergement :

- Site d'Arvière en Valromey : 34 personnes,
- Site d'Artemare, annexe du Clos Lambert : 19 personnes,
- Site de Belley, annexe du Montillet : 14 personnes.



## FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

En octobre 2019, une restructuration importante est venue modifier les groupes de vie du FAM, entraînant une mobilité des résidents et du personnel. Il s'agissait notamment de donner une nouvelle cartographie à l'offre d'hébergement tout en concentrant les moyens liés à la médicalisation.

De nouveaux locaux spacieux et adaptés ont été aménagés pour le pôle soin (service médical, infirmiers et rééducation) à proximité des unités d'hébergement.

Initié fin 2018, le pôle animation du FAM où se déroulent des activités, des temps d'échanges et des animations, a fonctionné tous les jours permettant aux personnes accompagnées de bénéficier d'un accueil de jour.



## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Le Service a installé début 2019 cinq places supplémentaires de « SAVS renforcé ». Pensées pour un développement à Belley, ces cinq places ont été positionnées à Assin dans l'attente de locaux au centre-ville de Belley.

En août et pour les fêtes de fin d'année des journées à thème ont été proposées. Le FH et le FAM instaurent au mois d'août un service animation pour permettre aux résidents qui ne partent pas en vacances d'avoir des activités diversifiées intra et extra muros. Constatant que les personnes accompagnées par le SAVS rencontrent de réelles difficultés à organiser leurs vacances, l'équipe s'est associée à ce « comité » du pôle afin de proposer une offre de loisir plus large et créer une ambiance plus dynamique et conviviale.

Le SAVS a continué cette année à consolider le travail partenarial et en réseau, constitué d'un tissu d'acteurs internes et externes, afin de se situer dans une réponse au plus près des besoins de chacun.



## SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

Avec un agrément passé à 34 places début 2019, le service a été victime de son succès avec un accueil de près de 50 personnes à la fin de l'année. Les nouveaux locaux, la réorientation du projet de service et l'enrichissement de nouvelles compétences dans l'équipe donnent au SAJ une offre de service plurielle, qui peut s'inscrire dans une logique de parcours.

Deux dispositifs expérimentaux ont vu le jour :

- Le SAJ Rythme Adapté (RA) permettant l'accueil de personnes ayant des besoins difficilement compatibles avec le grand collectif mais qui ne relèvent pas pour autant d'un Foyer de Vie ou d'un Foyer d'Accueil Médicalisé.
- Le SAJ Technique (T), dispositif « passerelle » en partenariat avec l'ESAT et sa section « Tremplin » pour former des personnes jeunes adultes à s'essayer au travail voire devenir de futurs travailleurs handicapés.

Les activités d'utilité sociale, vectrices de valorisation et de reconnaissance, ont été plus présentes. Des activités dans le territoire ont commencé à se formaliser, des partenariats se sont mis en place avec la mairie et l'école ainsi qu'avec des associations locales.



## ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

2019 a vu la mise en fonctionnement d'une nouvelle activité. L'atelier restauration rapide a ouvert ses portes en juillet, à la grande satisfaction d'une nouvelle équipe de travailleurs qui avaient hâte d'accueillir ses 1ers clients. Les clients sont au rendez-vous et pour les servir nous disposons d'une équipe de travailleurs totalement investis et épanouis dans cette nouvelle aventure. Dorénavant, l'ESAT propose 5 activités professionnelles. Cinq métiers, dans lesquels les 65 travailleurs accueillis ont la possibilité de développer leurs compétences et leur polyvalence. La nouvelle charte de partenariat avec les entreprises permet de clarifier les relations et d'envisager le développement de nouvelles actions, notamment de mises à disposition de travailleurs.

L'accompagnement des travailleurs handicapés est réalisé par une équipe pluridisciplinaire. Les moniteurs d'atelier, les professionnels en charge de l'accompagnement social, l'infirmière, l'ergothérapeute, la psychologue, l'assistante sociale ainsi que le médecin et les cadres participent au bien-être des travailleurs dans leur activité professionnelle et également dans leur sphère privée et leur environnement. Ces professionnels se réunissent régulièrement afin d'étudier au plus juste chaque situation permettant la mise en œuvre des projets personnalisés ainsi que le suivi des dossiers auprès de la MDPH.

L'élaboration des projets personnalisés de chaque travailleur se fait en plusieurs étapes. Le travailleur est l'acteur central de son projet et les différents professionnels y sont associés par le biais de rencontres en équipe pluridisciplinaire (équipe de l'ESAT mais aussi plus largement, selon les situations en y associant d'autres professionnels du pôle du Colombier, notamment du service hébergement et le SAVS). Au cours de l'année 2019 : réalisation de 12 premiers projets personnalisés, 12 actualisations et 33 révisions.

Les activités de soutien ont été menées de manière collective en 2019. Ces actions sont organisées et menées par différents professionnels : accompagnateur social et infirmière. Ainsi, en 2019 ont été organisées des séances sur l'hygiène, des séances d'éveil musculaire, des accompagnements à la médecine du travail, du soutien scolaire sur les savoirs de base, des visites d'établissements en vue de stage, de salons professionnels, d'entreprises. Trois kinésithérapeutes libérales interviennent dans les locaux de l'ESAT : 30 travailleurs sont pris en charge durant leur temps de travail à raison de 1 à 2 séances par semaine.

En 2019, 18 travailleurs ont participé à des formations : Prévention Sécurité Civile niveau 1, Autonomie dans l'utilisation des outils numériques, « Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle », Sécurité Routière module voiturette, formation à l'utilisation du logiciel Photoshop.

Dans le cadre de l'inclusion professionnelle en milieu ordinaire, plusieurs contrats de mise à disposition (MAD) ont été signés en partenariat avec des entreprises du milieu ordinaire. 2 travailleurs sont intervenus au sein d'un cabinet d'expertise comptable afin de numériser et archiver des documents et 2 autres travailleurs interviennent dans une entreprise de recyclage pour effectuer du débroussaillage d'espaces verts.



**Le Directeur de Pôle,  
Franck LAGARD MERMET**

## LES TOURRAIS DE CRAPONNE

En 2019 l'établissement a vécu plusieurs évènements marquants dont :

- La fête pour l'ouverture officielle de l'Agora,
- Une formation aux gestes de premiers secours pour les parents aidants,
- Le stage de cirque à l'occasion des 60 ans de l'association,
- La révision des projets d'établissement...

### Les personnes accueillies et l'activité

Nous avons accueilli en mars 2019 au service d'accueil de jour Anagallis un jeune sortant du Centre d'Education Motrice Jean-Marie Arnion. Aucun départ, ni entrée n'ont eu lieu dans les unités de vie.

Les journées d'hospitalisation n'ont pas été nombreuses cette année et concernent une personne accueillie en maison d'accueil spécialisée lors d'un épisode aigu nécessitant des soins en psychiatrie.

### L'accueil temporaire



L'établissement dispose de 2 chambres d'accueil temporaire, actuellement installées dans deux unités dont les moyennes d'âge diffèrent pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies.

Les stages de pré-orientation et les accueils temporaires réguliers pour permettre le répit des aidants sont des temps qui suscitent du partage et des rencontres. Les équipes éducatives et de soin se mobilisent pour accompagner au mieux ces résidents qui viennent découvrir un nouveau lieu

d'accueil ou qui sont heureux de revenir régulièrement. Les résidents se montrent accueillants et curieux, notamment avec les jeunes stagiaires des Centres d'Éducatons Motrices.

Des stages échanges avec d'autres établissements de l'association et des séjours de répit ont été organisés afin de permettre aux résidents d'aller découvrir de nouveaux lieux, de rencontres de nouvelles personnes, de connaître des fonctionnements et des rythmes différents.

En 2019, les 2 places d'accueil temporaire en foyer d'accueil médicalisé ont été utilisées pour :

- L'accueil séquentiel de 5 personnes à leur domicile dans l'attente d'une solution pérenne,
- Des stages de pré-orientation pour 8 jeunes de centres d'éducation motrice, dont 7 venant du CEM Jean-Marie Arnion



- Des accueils temporaires pour 3 usagers « externes » accueillis en service d'accueil de jour dans l'association.

En plus de ces 2 places, nous avons proposé des accueils temporaires lorsque les résidents partent en vacances et acceptent de prêter leur chambre et nous avons accueilli une personne en stage-échange au SAJ.

### Les évènements et temps forts de l'année

L'offre d'activités et d'animations se poursuit grâce à la volonté quotidienne des professionnels d'assurer un accompagnement au plus près des besoins des résidents.



Elle est diverse et variée, en séances individuelles ou collectives. Elle est organisée également via un réseau de bénévoles et en appui de l'association Vhasi avec laquelle nous partageons une grande proximité depuis l'ouverture de l'établissement.

Certaines activités sont récurrentes: l'atelier terre, l'atelier bois/ création, les deux groupes repas, Handidanse, la chorale, la médiation animalière, l'intervention des Mini-maux, la lecture individuelle, l'accompagnement à la piscine, la ferme de Justin, Léthé Musical, l'atelier « Sport Santé Forme », la confection de panneaux sensoriels, le jardinage...

Cette année a été l'occasion de fêter les 60 ans de l'association ODYNEO à travers différentes manifestations organisées autour du cirque. L'établissement a également la joie d'accueillir les clowns de l'association Vivre aux Eclats depuis décembre 2018. Deux fois par mois, les déambulations en charivaris de ces clowns font la joie de tous. Un fan club s'est même formé.



Les résidents et les professionnels ont construit des projets pour partager une ou plusieurs journées dans un nouvel environnement.

Ces temps sont propices aux activités de loisirs et aux sorties qui changent de l'ordinaire :

- Séjour en Alsace du 16 au 1er janvier,
- Lac Léman et Parc de la tête d'Or en février,

- Carnaval d'Annecy en mars,
- Festival de la Rue des Artistes en mai,
- Parc de loisirs médiéval de Salva Terra en mai
- Séjour en Ardèche, du 27 au 29 mai,
- Stage de Cirque au VRF Les Cizes du 3 au 7 juin,
- Parc des oiseaux le 19 juin,
- Lac d'Yzeron le 18 juillet,
- Palais du Facteur Cheval le 17 août,
- Musée d'art contemporain le 26 septembre,
- Groupama Stadium le 10 novembre,
- Hameau du Père Noël le 15 novembre,
- Projet Pub/Bar le 9 décembre,
- Marché de Noël le 15 décembre...



Par ailleurs, l'établissement favorise la participation des résidents à différentes manifestations dans la commune de Craponne et maintient les liens avec les partenariats locaux via :

- Le Forum des associations,
- La Commission municipale pour l'accessibilité,
- Une Intervention le 05 avril au groupe scolaire de la Gatelière,
- 2 interventions en sensibilisation au collège Jean-Jacques Rousseau à Tassin la Demi-Lune par le biais de l'Association pour la Promotion du Civisme,
- La participation à un temps d'activités dans une crèche (1fois/ trimestre),
- Les évènements culturels organisés par et avec la médiathèque une fois par trimestre.

Tout au long de l'année, les Tourrais de Craponne vivent au rythme de projets institutionnels liés à des partenariats ou à des moments festifs :

- Le partage des vœux et d'une galette des rois en janvier,
- L'organisation de la semaine dans les arbres en Mai avec l'association Idéehaut, dans le parc des Tourrais de Craponne : l'occasion de nombreux échanges car nous avons invité d'autres établissements et des services d'accueil de jour,
- La participation à la Course des héros le dimanche 16 juin, au profit cette année des 60 ans de l'association,



- L'organisation de l'inauguration de l'AGORA et du 4ème Marché de la création aux Tourrais de Craponne le vendredi 14 juin,

- Le montage de la Fête de fin d'année sur le thème festif des Antilles et son repas en décembre.



L'année a été ponctuée d'évènements pour le SAJ Anagallis : plusieurs interventions de sensibilisation au handicap, regroupant des usagers du SAJ et des résidents, ont eu lieu auprès de deux collèges, d'une école et d'une crèche. Ce sont des journées très attendues, parler de soi, des différences et ressemblances est toujours un moment fort et enrichissant pour tous.

Aussi, de grands moments sportifs ont eu lieu avec des sorties CIMGO (vélo tout terrain avec pilote), des participations à des compétitions de sarbacane, de Boccia et de vélo qui ont permis d'obtenir des médailles et de monter sur quelques podiums ! Les usagers ont été à l'Open Parc pour assister à du tennis de haut niveau... Enfin, ils ont tissé et maintenu des liens avec les établissements amis d'ODYNEO, en organisant des rencontres inter-associatives.

### **Ouverture officielle de l'Agora**

La construction de l'Agora, extension du bâtiment central destinée principalement aux rencontres des résidents avec leur famille, a débuté fin 2018 et s'est terminée au printemps 2019. Cette salle d'une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup> était un projet très attendu par tous : résidents, familles et professionnels. Elle a pour vocation, en dehors des temps de présence des familles, à accueillir des activités. Attenante à la salle, une cuisine en partie adaptée est utilisée régulièrement pour des ateliers culinaires. Son ouverture officielle a eu lieu en juin 2019 suivie du marché des Tourrais.

### **La démarche qualité : comité de vigilance et projets d'établissement**

Le travail mis en place avec le COVISQ (Comité de Vigilance et Suivi de la Qualité) s'est poursuivi en 2019.

Le comité s'est réuni à 4 reprises dans l'année pour :

- étudier les bilans trimestriels des déclarations des fiches évènements indésirables,
- établir un arbre des causes de certains évènements indésirables,
- mettre à jour les procédures institutionnelles (a004 – départ, a003 admission),
- suivre leur révision et travailler les projets d'établissements FV, FAM, MAS ET SAJ,
- suivre la présentation du plan d'action du document d'analyse des risques infectieux.

Nous avons poursuivi la révision des 4 Projets d'établissement. Coordinée conjointement par la directrice et la référente qualité, éducatrice spécialisée, la restitution des travaux des groupes s'est effectuée tout au long de cette année. Les 4 projets d'établissement ont été validés en fin d'année par le Conseil d'Administration.

## **Le site qualifiant**

Les Tourrais de Craponne, site qualifiant, s'engagent à accompagner, former des étudiants futurs professionnels et à évaluer l'acquisition de leurs compétences pendant leurs stages dans l'établissement.

En 2019, nous avons accueilli 17 stagiaires professionnels sans compter les 10 personnes embauchées en contrat de professionnalisation. (2 Moniteurs-Educateurs, 7 Accompagnants Educatif et Social et 1 BTS en Comptabilité et Gestion)

## **Le Conseil de la Vie Sociale**

En 2019, le CVS s'est réuni 3 fois (le 1er février, le 7 juin et le 18 octobre). Le bilan est positif, le CVS fonctionne bien. Les réunions sont toujours préparées en amont par les familles, les résidents et les professionnels, ce qui permet un bon échange durant le temps de réunion. Les 4 projets d'établissement ont été présentés au CVS et débattus. Les usagers et résidents se saisissent bien du CVS pour transmettre leurs questions et remarques.

D'une manière générale, les familles sont plutôt satisfaites des échanges avec les professionnels et l'équipe de direction, ainsi que de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement. Elles ont, à chaque réunion, soulevé des points positifs : les vœux, la bonne communication avec les professionnels, les décorations des fêtes, la diffusion des menus, le fonctionnement du CVS...

Un module d'initiation aux « gestes de premiers secours », organisé par un parent du CVS le samedi 13 avril, a été particulièrement apprécié par les familles participantes.

Les familles ont été associées aux 60 ans de l'association et à la journée ODYNEO Circus du samedi 29 juin.

Les informations de la direction ont concerné :

- les mouvements du personnel, les aménagements, les nouvelles activités proposées aux résidents, (le jardinage, les travaux et réalisations comme Agora /salle des familles, la mise en place d'oreillers spécifiques),
- l'organisation, et l'accompagnement (les fiches évènements indésirables et leur fonctionnement, l'organisation des nouvelles élections du CVS, l'état d'avancement de la révision du projet d'établissement),
- les évènements comme le marché de la création, la semaine avec IdéeHaut, les 60 ans de l'association, la journée des CVS, le bilan de la journée des CVS, le RAF' Café, le Hackathon.

Cette année encore, l'établissement a vécu des temps forts en émotion et en partages.

Les professionnels des Tourrais de Craponne continuent à s'investir quotidiennement en veillant au bien-être des personnes que nous accueillons, en participant et en œuvrant à la concrétisation des projets et souhaits de chaque personne accompagnée.

**La Directrice,  
Elsa NOWAK**

## LES JARDINS DE MEYZIEU

L'année 2019 a été jalonnée de plusieurs changements :

- **Renouvellement de l'équipe de direction** : arrivée d'une cheffe de service éducatif Mme Malonga-Ohl en juin 2019 (le 2<sup>ème</sup> chef de service éducatif, Mr Defour-Colella, ayant pris ses fonctions en décembre 2018) puis mouvement de directrice en octobre 2019, Mme Sophie Dechelette succédant à Mme Eugénia Brastescu.
- **Discontinuité de poste de médecin** : plusieurs mois de vacance de poste (carence de candidatures) compensés partiellement par des ressources associatives en mutualisation solidaire ou en remplacements jusqu'à l'arrivée en octobre 2019 du Dr Yves De MUIZON, médecin généraliste, présent à mi-temps.
- **Réorganisation du Service d'Accueil de Jour** : lancée en avril 2019, par le rassemblement en une entité unique des 3 CAJ avec un même chef de service, une seule réunion d'équipe, une seule analyse de la pratique, davantage de cohérence et d'harmonisation des fonctionnements et des pratiques, mutualisation d'outils communs (projet personnalisé).



La réorganisation a porté également sur une mutualisation/optimalisation des ressources de l'établissement: limiter les surcoûts liés aux recours aux CDD, à l'intérim et favoriser la transversalité entre services. Une recherche d'une meilleure rationalisation des frais de personnel s'est aussi engagée dans ce contexte.

Cette plus grande ouverture entre les services, et dans les services, contribue également à une forme de mouvement interne, de diversification des rencontres, de complémentarité et de décloisonnement pour développer une culture commune d'établissement. Un comité de suivi composé de représentants de professionnels, de familles et d'usagers a assuré une évaluation des effets afin d'assurer les ajustements nécessaires. Cela a été un vaste chantier à mener, nécessitant des étapes, une communication importante et un accompagnement au changement.

- **Réorganisation du service de nuit fin 2019** en faveur d'un binôme infirmier/aide-soignant (auparavant 2 aides-soignants par nuit). La présence d'un infirmier la nuit apparaît de plus en plus nécessaire (besoins en soins, en technicité, en diagnostic et avis IDE). Nous mesurons les bénéfices de la réorganisation du service de nuit, plus en adéquation aux besoins, tant pour les résidents que pour les équipes. Une réflexion est en cours concernant la présence infirmière le week-end au regard des besoins rencontrés : complexité et augmentation des soins, évolution des pathologies, avancée en âge, facteurs de risque aggravant...

## EVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE, ACTIVITE

**Point Accueil Temporaire** : il est constaté une demande portant majoritairement sur une orientation FAM en cohérence avec des situations et des besoins inhérents (dépendance et médicalisation pour lesquels le maintien d'un accueil en famille est parfois plus délicat et la demande de répit ou d'aide aux aidants est plus prégnante). L'établissement étudie les demandes d'AT avec attention afin de prioriser des réponses en adéquation avec les besoins et situations présentées. Ce besoin, pour des résidents relevant d'une orientation en Foyer de Vie, est moins important. L'établissement s'est attaché sur fin 2019 à engager une réflexion pour développer cette offre de service par une planification anticipée avec l'aide du Service d'Accompagnement Adulte associatif.



L'établissement répond à des besoins de résidents accueillis sur le SAJ et pour lesquels un accueil séquentiel régulier est proposé en hébergement (4 personnes en continu). Il peut aussi s'agir d'un séjour plus long lors d'évènements familiaux pour les usagers externes : maladie d'un parent, hospitalisation... Cette adaptation en souplesse et en réactivité aux divers besoins présentés, est un plus. L'offre en AT est ainsi double et diversifiée : séquentielle (plutôt à destination d'usagers de l'établissement) et temporaire (plutôt à destination d'usagers de l'extérieur). L'établissement accueille également en régularité des stagiaires (CEM) pour évaluation, expérimentation en aide à l'orientation.

Il est à noter une suractivité majeure concernant le SAJ (file active importante avec des temps partiels permettant une offre modulée auprès de plus d'usagers). Pour le FAM, une activité soutenue s'est engagée pendant l'année. Pour le Foyer de vie, nous dénombrons une légère sous activité (de l'ordre de 3%). Peu de mouvements en 2019 concernant les résidents : stabilité de l'effectif accueilli.

### PROJETS REALISES ET ENGAGES :

- Engagement d'une réflexion institutionnelle fin 2019 sur les projets personnalisés : modalités de réunion, déroulé et processus, préalables évaluatifs, rythmicité de réactualisation et étapes de suivi, supports documentaires et formalisation
- Démarche Qualité et outils de gestion : développement du logiciel « e carnet » sanitaire et sécurité (suivi dématérialisé et traçabilité), logiciel AGEVAL et ATEI en déploiement
- Travail sur la déclinaison par agrément du Projet d'Etablissement et sa réactualisation

### Calendrier évènementiel rétrospectif en images...

**Carnaval** d'inspiration « Dunkerquoise » en mars 2019





### Les 60 ans d'Odyneo : opération cirque en mars et juin 2019

Spectacle et stage au VRF au programme !



**Hackathon** : novembre 2019 avec des mises en situations concrètes dans l'établissement et sur l'extérieur

#### Mais aussi :

- L'organisation d'un 2ème café rencontre pour les résidents et leurs amis en décembre grâce au comité de fêtes des JDM qui œuvre pour promouvoir des animations dans l'établissement et au-delà (pique-nique de l'été avec les familles, café rencontre, bar du vendredi, repas de Noël, festivités etc...)
- L'Atelier Fiction avec la réalisation de 5 courts métrages dans le cadre du KabaretBleu
- La course des Héros en juin
- Des activités diverses comme la voile au Grand Large

La réalisation de plusieurs séjours extérieurs





Une journée forte en émotion et en sensation : rassemblement de side car sur le parking des JDM et départ pour une ballade



Un grand merci à son papa !

### **SALARIES :**

**Mouvement de personnel :** 23 départs de salariés et 23 arrivées, soit environ 25% du personnel en changement.

### **LOCAUX, EQUIPEMENTS**

- Finalisation des **travaux de l'infirmier** avec la création et l'aménagement d'espaces différenciés : salle de préparation des piluliers, bureau infirmier et salle de soin/examen. Cette nouvelle configuration, plus adaptée et efficace, est un réel plus au service des besoins d'établissement (sécurité, hygiène, soins).
- L'établissement est toujours en attente de travaux concernant **la toiture** qui présente de nombreux défauts d'étanchéité dans le bâti. Un accord de principe se dessine avec notre bailleur pour des travaux qui vont s'engager.
- **Travaux de sécurité :** remplacement des trappes de désenfumage en conformité avec le Système de Sécurité Incendie.

### **CONCERNANT LES PARTENARIATS ET COOPERATIONS**

**Stages et site qualifiant :** 25 stagiaires ont été accueillis en formation d'aide-soignant, formation en BAC Pro aide à la personne, formation BAC Pro Service aux personnes et aux territoires, formation STAPS, stage en insertion avec la mission locale, formation IDE. L'ouverture sur l'extérieur se traduit par ces accueils en situation apprenante pour les stagiaires mais également comme des vecteurs de rencontres et de ré-interrogations de nos pratiques avec ces regards nouveaux. L'établissement site qualifiant, dispose de tuteurs référents et de tuteurs de proximité pour soigner ces accompagnements professionnalisant et évaluatifs (stage pratiques). Ce partenariat avec les organismes de formation de notre secteur est précieux en termes de veille (évolution des référentiels métier, contenus pédagogiques et modalités,

mouvements tendanciels). Un projet de revisite et de réactualisation du livret d'accueil des stagiaires est en cours.

## **Conclusion**

L'année 2019 a été riche et porteuse de divers changements, témoignant d'une dynamique à l'œuvre dans l'établissement et d'une capacité adaptative et coopérative à souligner. Différents besoins et contraintes ont amené à revisiter et faire évoluer l'organisation et le fonctionnement de l'établissement pour construire davantage de transversalité, de mutualisation solidaire pour optimiser des moyens sans jamais renoncer au projet ambitieux porté par les Jardins de Meyzieu. Nouvelles perspectives à dessiner et à expérimenter dans une aventure partagée grâce au concours de tous...

**La Directrice,  
Sophie DECHELETTE**

## LE POLE OUVERT

Dans la poursuite du travail défini par les axes des CPOM Etat & Métropole, l'année 2019 a été marquée par :

- La validation du projet d'établissement de l'ESAT par les instances de l'Association.
- L'absence de la directrice pendant 4 mois, remplacée par Mme Nathalie PERRET de mai à août.
- Le départ de la chef de service de l'ESAT, Hélène BAYARD, choisissant une autre orientation professionnelle.
- La poursuite du travail de la commission bienveillance et événements indésirables, de la commission qualité et aussi celle mise en place en 2018 pour les projets personnalisés. Ces commissions permettent le croisement de professionnels et l'échange des pratiques.
- Des consultations une fois par trimestre autour de la santé avec l'intervention du Médecin MPR de l'Association (médecine physique et de réadaptation).
- Des rénovations importantes pour le Foyer Villepatour : toiture et plomberie.

Pour accompagner ces organisations et projets, l'équipe de cadres (les 6 chefs de service et la directrice) du Pôle Ouvert se réunit chaque semaine : ces temps permettent de parler des usagers, des professionnels, de mettre en place des actions, des projets...

Ces réunions viennent aussi en appui des réunions d'équipe menées par les chefs de service, toutes les semaines.

Par ailleurs, les psychologues se réunissent une fois tous les 2 mois avec la directrice. Des réunions avec les paramédicaux (IDE et ergothérapeute) sont également organisées tous les 2 mois.

### **SAJ Moncey**

Le SAJ Moncey a vu son effectif se compléter avec deux admissions en 2019. Il n'y a pas de départ, mais deux usagers étant très peu présents nous nous posons vraiment la question du maintien de leur admission en 2020.

Côté professionnel, en février 2019, nous avons recruté un éducateur sportif avec l'objectif de reprendre la partie « sport » délaissée par le départ de l'éducatrice spécialisée qui a pris un poste de chef de service à l'Etang Carret.

2019 a été une année riche en événements avec les projets mis en place par l'association : Odynéo Circus et l'Hakathon. Le SAJ Moncey a été très présent pour ces deux projets. En effet, deux professionnels ont accompagné le projet Circus, tant au VRF lors d'un transfert, que lors des deux représentations de juin et d'octobre 2019. Trois usagers du SAJ Moncey ont participé à la grande aventure Odynéo Circus et cela était d'autant plus intéressant qu'il s'agissait d'usagers externes à nos hébergements. Chacun a pu prendre sa place et vivre ces moments avec force et émotion.

Concernant l'Hakathon, le SAJ Moncey a été fortement mis à contribution puisque nous avons accueilli 4 groupes d'étudiants pour une journée marathon ! le temps n'était pas de la partie

mais malgré la pluie, les usagers du SAJ Moncey ont joué le jeu et étaient ravis de faire découvrir leur quotidien aux étudiants.

Ces deux grands événements n'enlèvent pas le travail fait au quotidien avec les usagers. Le transfert à Vienne et celui à Marseille ont été également de grands moments de découverte et de partage. L'activité musicale permet une belle ouverture sur l'extérieur avec des écoutes à la médiathèque de la Part Dieu et des sorties à l'auditorium. L'activité équitation et médiation animale remporte toujours un grand succès auprès des usagers qui prennent beaucoup de plaisir à être au contact des animaux.



Côté sport, les usagers du SAJ Moncey ont participé à plusieurs compétitions en sarbacane, boccia et curling.

Plusieurs activités ont des liens entre elles. Par exemple, l'activité « terre » permet la création de sculptures qui viennent agrémenter l'activité « jardinage » et les extérieurs de Moncey. Les usagers apprécient tout particulièrement les activités dans lesquelles on prend soin d'eux de façon individuelle. En effet, l'activité « esthétique » fait le bonheur des dames avec des soins des mains et application de vernis, l'activité « bien-être » offre des temps de relaxation et des massages de la tête que chacun attend avec impatience. Le SAJ propose également des activités créatives comme le light painting, la peinture. D'autres temps permettent l'expression des usagers comme l'activité « CVS », les groupes de paroles avec la psychologue du Pôle Ouvert, l'atelier « création de jeu ».

Les professionnels du SAJ Moncey proposent toujours deux plannings d'activités à l'année, en fonction des saisons et des possibilités de sorties. Les usagers ont bien compris ce fonctionnement et cela génère bien moins d'inquiétude et de stress pour eux qu'il y a encore un an en arrière.

### **SAJ Ecully**

Comme au SAJ Moncey, les effectifs du SAJ Ecully ont atteint leur maximum avec 3 admissions. La vraie difficulté du SAJ Ecully est dans le nombre d'usagers accueillis, car malgré l'espace, les temps communs, accueil du matin, repas de midi et départ le soir, sont source de tensions

et d'agacement entre eux. La différence d'âge est aussi à l'origine des tensions, entre les plus jeunes qui sont dynamiques et bruyants et les plus âgés qui aspirent à plus de calme...

Le SAJ Ecully est toujours très mobilisé autour des journées écritures, des expositions avec les Artpenteurs mais aussi dans les écoles avec le Collectif Handicap 9. Le projet « être poème » se termine et devrait déboucher sur la conception d'un livre regroupant les photos, les écrits et productions artistiques des usagers.

Le départ d'un professionnel en mars 2019 et l'arrivée d'une monitrice-éducatrice a permis la mise en place d'activités totalement inédites au sein du SAJ Ecully comme le rugby, les échecs et la musicothérapie. L'équipe du SAJ Ecully a beaucoup évolué et 2019 est l'année de la stabilité, même si nous étions toujours en attente du contrat alter ego. Ainsi, une organisation autour de deux plannings annuels se pérennise et permet à chacun de trouver sa place.

Le SAJ Ecully est à l'origine d'un championnat de curling inter établissements et pas seulement avec des établissements d'Odynéo, mais aussi avec la Fondation Richard et prochainement avec l'OVE. Un séjour au ski a été organisé en lien avec les hébergements du Pôle Ouvert, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'usagers et de créer du lien avec les hébergements. Bien sûr, des journées ski, fauteuil de descente, compétitions de sarbacane et boccia ont eu lieu tout au long de l'année.

Les professionnels se sont montrés inventifs pour faire face au nombre important d'usagers. Ainsi, deux activités « cuisine » ont vu le jour et permettent ainsi à un groupe de 6 ou 7 usagers de manger à l'écart. Une sortie bowling s'est transformée en activité pérenne qui demande beaucoup de concentration et de précision aux usagers.



L'activité « journal » rythme toujours la semaine du SAJ : en effet, les nouvelles de la semaine sont décortiquées par nos journalistes et expliquées avec beaucoup d'humour. Une lecture du journal le vendredi après-midi permet de clôturer la semaine et de rassembler tout le SAJ autour d'un instant commun joyeux.

Les activités photo, bien-être, esthétique, relaxation, mosaïque, déco patch font toujours fureur auprès des usagers car ce sont bien souvent des temps calmes, d'écoute et de partage. Réalisées en petit groupe, elles favorisent les échanges et le travail en coopération.

Bien sûr, les sorties au musée ou autres sont également très appréciées pour ceux qui ont plus de mal à rester tranquilles, de même que les activités sportives, la danse ou le bricolage. Le SAJ Ecully s'est d'ailleurs illustré en bricolage avec l'arbre à rêves qu'il a confectionné pour les 60 ans d'Odynéo.

Enfin, toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête, danser et confectionner de bons desserts : halloween, Noël, la chandeleur ou la galette !



## **FOYERS D'HEBERGEMENT**

### **ANNE FLORIET**

Pas de changement pour les usagers du foyer, si ce n'est l'organisation de stage échange entre différentes personnes : deux dans d'autres hébergements du Pôle Ouvert et un dans un établissement de Savoie ; trois autres usagers sont arrivés dont un du foyer Joe Bousquet.

La vie au foyer reste ponctuée par la préparation des repas, des sorties et autres activités :

- deux Fêtes (à l'été et à Noël) ont été réalisées permettant de réunir les résidents et l'ensemble de l'équipe,
- une sortie Jazz à Vienne en juillet avec des usagers et professionnels du SAJ Moncey,
- un séjour dans le Jura pour préparer les 60 ans de l'association (Odynéo-Circus),
- la participation d'un usager pour une exposition sur l'astronomie, en lien avec le SAJ Moncey.

En plus du quotidien pour la prise en charge des résidents, l'équipe a :

- travaillé en lien avec la chargée de mission de l'association, sur les droits et devoirs des résidents et notamment le respect et le vivre ensemble,
- développé la collaboration avec les SAJ pour l'écrit des projets personnalisés pour plus de cohérence dans l'accompagnement des résidents,
- participé à la semaine mobilité organisée au sein du Pôle Ouvert, en réalisant un clip vidéo qui présentait le foyer.

### **JOE BOUSQUET**

L'annonce de la fermeture du foyer Joe Bousquet à l'horizon 2020, a suscité de nombreuses inquiétudes pour les usagers, mais également pour les professionnels. Après une période de réassurance nécessaire fin 2018, des réflexions sur l'avenir ont commencé à s'engager pour tous.

Dès le début de l'année 2019, chaque usager a pu réfléchir à ses véritables besoins, ce qui lui conviendrait en terme d'habitat, d'activités, de rythme de vie. Certains ont exprimé leurs difficultés à supporter les transports entre lieux de jour et hébergement, d'autres ont confirmé leur volonté d'avoir 2 lieux bien distincts, d'autres encore souhaitent continuer à travailler à l'ESAT.

Après tous ces constats, ces questions posées à chacun, individuellement, un travail de réflexion, puis de recherches d'autres possibilités de lieu de vie a commencé. L'assistante

sociale de l'association, les familles, les professionnels ont travaillé sur toutes ces questions et très vite des visites d'établissements se sont organisées, des demandes de stage ont été formulées et organisés (SAVS, FAM...)

Et novembre 2019, le projet d'un usager s'est enfin concrétisé, puisqu'il a pu quitter le foyer pour vivre en appartement. Il est maintenant suivi par le SAVS. La chambre laissée vacante a permis d'accueillir une jeune femme en recherche urgente d'hébergement. Elle est encore actuellement hébergée au foyer Joe Bousquet, mais elle a pour projet de vivre comme auparavant en appartement, les démarches sont en cours.

Tout au long de cette année 2019, chaque usager a avancé à son rythme dans son projet, la situation évolue au fil du temps, des possibilités de stage, d'admission, mais aussi de sa capacité à se projeter dans un ailleurs. Le temps n'est pas vécu de la même manière pour tous.

Tous ces mouvements n'ont pas empêché la vie de continuer au foyer Joe Bousquet :

En Août, le foyer a fermé 3 semaines, chacun étant parti soit en séjour, soit en famille. Un usager a bénéficié d'un accueil dans l'établissement de Virieu, il a beaucoup apprécié cette pause. Il a été constaté moins de demandes de sorties le week-end, les usagers préfèrent se reposer, rester tranquillement dans leur chambre ou au salon faire des activités calmes : scrabble, peinture, décoration du service en fonction des fêtes à venir.

C'est également le constat qui est fait le soir : les usagers retournent dans leur chambre très rapidement après le repas du soir, aucune sortie tardive (concert, spectacle...) n'a été programmée cette année, sauf pour le réveillon de la St Sylvestre... Une soirée restaurant cabaret s'est organisée à Anse pour 4 personnes accompagnées par 2 salariés.

La fermeture du foyer n'est maintenant plus crainte, elle permettra à chacun, individuellement de poursuivre son parcours de vie en fonction de ses besoins.

## **FOYER MALVAL**

Les résidents du foyer ont été très marqués en mai 2019 par le décès de Sandrine A, qui a été hébergée de longues années mais qui 'avait quitté le foyer fin 2018 suite à d'importants soucis de santé.

Une autre résidente, travailleuse à l'Esat a été en arrêt maladie, suite à une opération de la hanche et n'a pu reprendre qu'en juin 2019.

Un résident travailleur ESAT a été admis le 1er avril 2019.

Plusieurs stages ont été organisés pour :

- deux résidents venant de structures extérieures à l'association ;
- deux résidents du foyer Villepatour ;
- deux résidents de Virieu ;
- stage échange avec un résident du FAM de Lentilly ;
- une résidente du CEM ;
- une résidente SAVS en situation d'urgence sociale ;
- stage échange entre deux résidentes des foyer Malval et AFloriet ;
- proposition d'un AT FAM pour un résident de plus en plus fatigué.



Les activités et sorties restent nombreuses dans ce foyer : cirque de l'eau, match de foot, cinéma, restaurants, sorties dans différents parcs, participation au séjour dans le Jura pour les 60 ans de l'association....

Il a été mis en place un groupe d'expression (tous les 15 jours) pour permettre aux résidents d'avoir des lieux collectifs pour échanger, gérer les tensions entre eux et permettre ainsi des rencontres à thème comme l'alimentation (avec la chargée de mission du siège), la vie affective (avec le planning familial, les déplacements dans les transports en commun et la participation à la semaine mobilité du Pôle Ouvert en présentant un film sur le foyer.

Comme chaque année, nous poursuivons la rénovation et l'entretien courant du foyer : rénovation de la cuisine et du système d'appel malade.

Des travaux de réhabilitation ont été entrepris cette année par le bailleur : des salles de bain, canalisation, volets roulants, fenêtres et façade d'immeuble (isolation).

## **FOYER VILLEPATOUR**

La vie quotidienne dans chaque groupe du foyer est rythmée par les allers retours en journée vers les services d'accueil de jour d'Ecully, de Moncey, de Craponne et au SAJ les Villanelles de l'OVE pour 1 résident, à l'ESAT de la Duchère pour 3 résidents.

Ce sont surtout les weekends où les résidents, pour ceux qui restent au foyer, peuvent se retrouver sur les différents étages pour partager des collations, tisane du soir ou repas préparés tous ensemble. Les soirées ou les weekends, des activités sont partagées entre résidents de chaque groupe selon leurs demandes et les affinités.



En 2019, avec une conseillère du Planning Familiale de Tassin il a été organisé des rencontres avec les équipes et les résidents sur le thème de la vie amoureuse et sexuelle des résidents en institution : une rencontre en réunion de chaque équipe pour préparer les interventions auprès des résidents, une réunion avec les hommes de chaque groupe, une réunion avec les femmes de chaque groupe et une réunion mixte. L'intervenante a également proposé une rencontre individuelle pour ceux qui le souhaitent. Un bilan a été fait ensuite sur chaque équipe qui fait ressortir la nécessité de continuer un travail d'informations et d'écoute avec les résidents.

Une fois par mois, chaque groupe organise une réunion avec les résidents. La chef de service peut être présente pour donner des informations et échanger sur les questions des résidents concernant la vie en collectivité et l'institution Villepatour.

La chargée de mission de l'association est intervenue auprès des résidents qui le souhaitent pour échanger sur le thème de l'alimentation et la santé.

Au mois d'octobre, les usagers ont participé à la présentation des différents foyers du Pôle Ouvert et d'Odynéo, dans le cadre de la Semaine de la mobilité ; ils ont été très présents et intéressés.

Une résidente du 2eme étage a participé avec un réel plaisir au groupe Cirque pour les 60 ans de l'Association et a découvert dans ce cadre la structure du Haut de Versac.

Les questions autour de l'alimentation sont souvent au cœur des préoccupations :

- Un changement de prestataire pour les repas était vivement attendu pour le mois de septembre, même si chacun s'accorde à préférer les préparation repas sur les groupes les weekends et quelquefois en semaine pour des occasions festives (anniversaire par exemple).
- La participation au concours « toques chefs » organisé à Haut de Versac : les résidents ont remporté le 1<sup>er</sup> prix.
- La participation à l'Association des P'tites cantines de Vaise.

De nombreuses sorties ont été organisées tout au long de l'année : dans des restaurants, à des matches (rugby, foot avec une invitation de l'OL), au bowling....

Le travail, engagé avec les professionnels sur l'absentéisme s'est poursuivi en 2019 autour des 3 thèmes : plannings, management, communication. Ces échanges avec la direction ont permis de mettre à plat nos organisations et de proposer des actions correctives. Néanmoins les remplacements restent très nombreux et nous avons encore été confrontés cette année à

des postes non pourvus, faute de candidats. Au moins 4 candidats ne sont même pas venus au 1er entretien dont 2 sans donner d'explications, et une maîtresse de maison ne s'est pas présentée le 1er jour de son travail.

Des commissions autour des projets personnalisés, de la démarche qualité et de la bientraitance, favorisent aussi les échanges avec les professionnels des autres foyers, mais aussi des SAJ et de l'ESAT.

Comme chaque année, nous avons poursuivi la rénovation et l'entretien courant du foyer, peinture dans certaines chambres, rénovation de salles de bain. De gros travaux ont aussi été réalisés : l'ensemble de la toiture et des conduits d'eau.

## **ESAT CASTILLA**

2019 a été une année riche en projets transversaux aux ateliers avec :

- La validation du projet d'établissement.
- La mise en place du logiciel « ERP » commun aux deux ESAT qui doit nous permettre d'optimiser le développement commercial et d'avoir une base clients fiable et facilement utilisable.
- Les rendez-vous hebdomadaires des professionnels pour le suivi des activités et des projets personnalisés de chaque travailleur.

### **Pôle industriel 1**

Activités principales : usinage, thermoformage, soudage, assemblage d'outils de jardin, conditionnement industriel, poinçonnage.

La grande diversité d'activités permet d'optimiser l'occupation des travailleurs.

Néanmoins, chaque activité dépend d'un seul client; seul l'usinage s'appuie sur plusieurs clients.

### **Pôle industriel 2**

Activités principales : conditionnement industriel, assemblage, électricité.

La revalorisation des tarifs en électricité ainsi que le développement de cette activité a permis à l'atelier de ne pas trop souffrir de la baisse de 2 clients.

Le chiffre d'affaire (CA) de cet atelier dépend principalement d'un client qui a dû faire appel à un second ESAT pour diversifier sa production sur la France entière (ESAT en région parisienne). Nous avons donc mécaniquement vu baisser notre production.

### **Pôle tertiaire**

Activités principales : tampographie et carterie, conditionnement, routage et mailings. Cette activité de routage baisse chaque année et représente un résultat relativement faible comparativement au chiffre d'affaire (les frais postaux représentent plus de 80% du CA). Le développement de la conscience écologique conduit les clients à utiliser d'autres supports que le papier et donc engendre une diminution de cette activité.

Le façonnage, la numérisation, l'e-commerce et le conditionnement doivent se développer en 2020 au regard du potentiel et du matériel dont dispose l'ESAT.

## Pôle prestations extérieures

Ce pôle est en croissance notamment grâce au projet Ma Conciergerie citoyenne et solidaire. Ce pôle a deux avantages majeurs : il permet aux travailleurs de mettre un pied au sein du milieu ordinaire d'une part et est très lucratif d'autre part (peu de charges d'exploitation). Afin de renforcer le suivi, garantir la satisfaction de nos clients nous avons mis en place un poste de coordinateur des prestations extérieures. Ce poste est essentiel car il permet de suivre les travailleurs, de planifier les remplacements en cas de congés ou d'arrêts maladie, de prévoir les formations nécessaires préalables aux démarrages des formations etc....

Ma conciergerie citoyenne est solidaire est une marque née du partenariat entre la société Ma Conciergerie et l'ESAT H. Castilla ; elle dispose même de son propre logo. Ce projet a été initié par un client commun AKKA technologie qui souhaitait transformer sa conciergerie existante en une conciergerie citoyenne. Depuis, une formation a été construite conjointement visant à faire monter les travailleurs en compétences sur le métier de concierge et notamment sur la notion de « rendre service aux clients ».

Aujourd'hui nous bénéficions de :

- 1 formation plus aboutie (retour d'expérience des précédentes formations)
- 1 offre de service étoffée :
- Un service accueil approuvé
- Plus de services aux collaborateurs
- Plusieurs modèles pour une réponse personnalisée à chaque entreprise
- 11 nouveaux concierges formés
- 4 nouvelles conciergeries citoyennes et solidaires
- 7 nouveaux accueils
- Et de nombreux beaux projets à venir



## **LE SERVICE PARA MEDICAL**

### **INFIRMIERES**

Les deux IDE poursuivent leur travail au sein du Pôle Ouvert, avec une répartition sur l'ensemble des services.

Une réflexion a été menée en 2019 pour mettre en place dès janvier 2020 un système de pilulier sécurisé au Foyer de Villepatour.

Le quotidien des IDE reste assez variable, mais d'une manière générale, elles préparent les piluliers, les prises de rendez-vous et les accompagnements médicaux, elles mettent à jours les plans de soins. Elles assurent aussi les liens avec les kinésithérapeutes pour le renouvellement de prescriptions et le suivi des prises en charge. Elles assurent, avec les professionnels des foyers, les accompagnements médicaux. Nombreux sont les rendez-vous auprès des spécialistes : MPR, psychologue, réseau bucco-dentaire, bilans déglutition, ORL, ophtalmologie, gynécologie.... Et les attentes sont souvent très longues. Plus de 6 mois par exemple pour la médecine de rééducation.

Plusieurs séances ont été à nouveau organisées avec le médecin MPR de l'association, permettant ainsi les prescriptions et les orientations nécessaires aux usagers.

En lien avec les équipes et les chefs de services, elles participent aux réunions d'équipes et sont à la disposition des usagers pour écoute et conseil. Un travail au cas par cas a été fait autour de l'alimentation, la sexualité...

### **ERGOTHERAPEUTE**

Le travail de l'ergothérapeute s'organise sur 1 jour ½ par semaine sur les différents lieux SAJ, Foyers et ESAT du Pôle Ouvert.

Pour chaque résident elle répond à leurs besoins en aide technique pour leur activité (adaptation du poste ou de l'activité) ou pour les gestes de la vie quotidienne (douche, repas...). Pour cela elle est en lien avec des revendeurs médicaux, des médecins de rééducation, et les assistantes sociales pour les dossiers de financement. Pour le choix des aides techniques, elle voit avec le résident et sa famille dans certains cas et avec les équipes éducatives pour être au plus près des besoins et de la réalité environnementale (bâtiment et personnes accompagnantes).

Certains résidents ont besoin de toxines botuliques. Ils vont soit au centre Henri Gabriel, soit à l'hôpital neurologique, soit au centre des Massues. Deux résidents ont été accompagnés dans les deux dernières structures, ce qui permet de comprendre comment se passe les injections de toxines et surtout de rencontrer les médecins pour mieux gérer la prise en charge post toxine (mobilisation, attèles ...) et faire ainsi le lien avec les infirmières du Pôle Ouvert.

### **LES PSYCHOLOGUES**

Trois salariées interviennent au sein du Pôle Ouvert : 1 psychologue pour les foyers et SAJ à temps partiel (0.50 ETP) et 1 psychologue (0.20 ETP) et 1 neuro psychologue (0.20 ETP) à l'ESAT. Elles participent également au groupe d'intervision des psychologues d'ODYNEO, qui permet une réflexion collective sur les pratiques et expériences professionnelles.

Au Pôle Ouvert, les missions des psychologues diffèrent d'un lieu à l'autre :

### En équipe :

- Le travail d'élaboration et de réflexion autour des Projets Personnalisés s'est poursuivi avec les équipes éducatives des hébergements et SAJ (8 équipes).
- En collaboration avec la Chef de Service, un travail a été initié pour favoriser la réflexion sur les postures professionnelles et promouvoir la dynamique d'équipe dans des contextes difficiles.
- Comment amener les équipes à se recentrer sur leurs missions, quand la routine, le « nursing », le « faire » prennent trop de place ?

### En Accueil de jour :

- Le Groupe de parole à Moncey a évolué. Les résidents ont choisi des films à visionner, en lien avec les thématiques qui étaient régulièrement abordées dans le Groupe depuis quelques années : le harcèlement, les conflits, le handicap... Le reste du temps des entretiens individuels sont proposés aux résidents (6 à 8 suivis).
- A Ecully, de nombreux résidents sont en demande d'entretiens individuels. De nombreuses demandes émergent aussi des professionnels des hébergements, en lien avec les difficultés rencontrées dans l'accompagnement : situations de violence, troubles du comportement, manifestations d'angoisses massives, conflits entre résidents... (environ 6 suivis réguliers pour une douzaine de demandes).
- Participation à la commission Qualité : travail sur le retour des formations en équipe, comment faire vivre une formation (document de synthèse, thématique et présentation en équipe...).
- Rencontres entre psychologues du Pôle Ouvert, la Directrice et travail de réflexion de fond sur des problématiques rencontrées ou des thèmes tels que les troubles cognitifs, la posture professionnelle...
- Poursuite des rencontres avec les psychologues d'Odynéo (évocation d'un centre ressources partagées Odynéo : ouvrages, tests...)

### - **A L'ESAT**

La psychologue, a augmenté son temps de travail, passant d'une demi-journée tous les 15 jours à une demi-journée par semaine en 2018 et à 1 journée par semaine en 2019. Le temps de travail est organisé à partir de :

- Une orientation du travailleur vers des spécialistes ou des structures en fonction du sujet, de sa demande, ses besoins, ses attentes.
- Un soutien psychologique ponctuel.
- L'accompagnement des nouveaux travailleurs : repérage des besoins et difficultés éventuelles du travailleur, recueil des souhaits et attentes et éclairage auprès de l'équipe pluridisciplinaire quant aux points de vigilance à avoir dans l'accompagnement.

L'augmentation du temps de travail en janvier 2019 a permis de mieux répondre à la forte demande d'entretiens psychologiques des travailleurs : 26 travailleurs ont pu bénéficier d'entretiens psychologiques individuels en 2019 (23 en 2018, 9 en 2017) et 110 entretiens ont pu avoir lieu (77 en 2018, 22 en 2017).

Motifs de consultation : difficultés d'ordre familial, difficultés au travail, aide dans l'élaboration du projet professionnel, angoisse, anxiété, TOC, comportement problématique, gestion des

émotions, problèmes de santé, handicap qui évolue, maladies, projet de vie personnel, deuil difficile d'un proche...

Des temps d'échange avec l'équipe de direction, technique, éducative, l'assistante sociale, la neuropsychologue et enfin la psychologue des foyers du Pôle Ouvert, ont ponctué ces suivis, en amont des premiers entretiens avec les travailleurs mais aussi en parallèle des suivis. En effet, les informations données par l'équipe, leur ressenti, leur analyse des situations vécues par les travailleurs sont autant d'outils permettant au psychologue d'avoir une compréhension plus globale des situations et donc de pouvoir offrir un accompagnement psychologique le plus ajusté possible aux problématiques rencontrées ;

Participation aux commissions projets personnalisés ce qui permet de veiller avec l'équipe à ce que les souhaits, besoins et difficultés du travailleur soient bien pris en compte, en encourageant et en soutenant la parole de ce dernier. Il est prêté une vigilance particulière aux signes qui indiqueraient une souffrance psychique.

Tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets personnalisés, la sollicitation est possible par l'équipe comme appui à la réflexion et aide à la compréhension autour des situations des travailleurs, en amenant des éclairages sur leur fonctionnement psychologique.

La forte demande d'entretiens psychologiques individuels n'a pas permis à la psychologue de participer à beaucoup de commissions projets personnalisés.

L'année 2019 a été marquée par de nombreux changements à l'ESAT : réaménagement des ateliers, réorganisation des temps de travail, départs successifs d'encadrants partis à la retraite, nouveaux encadrants...générant surcharge cognitive, fatigue, démotivation et insécurité chez les travailleurs. Face à ce constat, la directrice a proposé que des temps de parole soient organisés afin que les travailleurs puissent déposer leurs difficultés. Deux groupes de parole ont ainsi été planifiés fin 2019, co-animés par l'infirmière et la psychologue. A la demande des travailleurs présents lors de ces temps de parole, des compte-rendu ont été remis à la directrice.

**La neuro psychologue**, présente 1 jour par semaine depuis novembre 2016 axe l'essentiel de son travail sur l'évaluation cognitive des travailleurs afin de leur apporter un accompagnement plus adapté à leur situation de handicap.

#### Missions réalisées :

- Bilans neuropsychologiques réalisés auprès de 12 travailleurs : évaluation du fonctionnement cognitivo-comportemental, restitution du bilan, psychoéducation sur les points forts et les points faibles, interprétation, cotation et rédaction de compte rendu.
- Remédiation cognitive individuelle auprès de 5 travailleurs. Travail autour de la stimulation cognitive, métacognition (connaissance et compréhension du fonctionnement cognitif), remédiation cognitive (apprentissage d'outils mnésique (agenda), de stratégie pour compenser les difficultés cognitives et comportementales et diminuer l'impact sur le travail).
- Prise en charge axée sur les difficultés comportementales auprès de 2 travailleurs. Travail autour de la prise de conscience des troubles et de la mise en place de comportements plus adaptés.
- Création d'un groupe sur les *habilités sociales* pour un groupe de 5 travailleurs, avec l'encadrant chargé d'insertion et l'éducatrice.

- Lien avec équipe : participation ponctuelle aux réunions médico-sociales, restitution du bilan auprès du référent et de l'éducatrice avec l'accord du travailleur. Sensibilisation et explications autour des troubles cognitifs, mise en place de).
- Préparation des séances du groupe des habilités sociales au travail, avec le chargé du projet d'insertion ainsi que l'éducatrice spécialisée de l'ESAT.

## **CONCLUSION - PERSPECTIVES**

Par l'ensemble de ses établissements et services, le Pôle Ouvert a su offrir en 2018 des activités et accompagnements toujours diversifiés et adaptés aux usagers, avec l'implication et le professionnalisme des salariés. D'un établissement à l'autre, chacun y trouve une personnalisation qui correspond à ses attentes et ses possibilités et qui doit s'inscrire dans son parcours de vie.

Plusieurs dossiers pour 2020 :

- La fermeture du Foyer J. Bousquet avec la réorientation des 9 résidents et les affectations du personnel.
- La mise en œuvre du CPOM de la Métropole et de l'ARS.
- Une réflexion autour d'une réorganisation des foyers d'hébergement et des SAJ.

**La Directrice de Pôle,  
Pascale MARCELIN**

## LE POLE A DOMICILE

La capacité d'accueil du Pôle à Domicile n'a pas augmenté en 2019. Nous notons une évolution significative de candidatures aux appartements d'apprentissage, due en partie, aux restructurations d'établissements d'hébergement d'Odynéo. Cette situation rompt avec le constat baissier de 2018.

Le SAVS Domicile n'est pas en reste. Nous constatons un sureffectif récurrent, lié à la possible continuité d'accompagnement entre les deux SAVS, laissé au choix de l'usager. Cet effet « filière » est plébiscité par les usagers eux-mêmes qui demandent à poursuivre leur accompagnement par le SAVS Domicile, lorsqu'au terme de la période d'apprentissage, ils s'installent dans leur propre appartement. Cette continuité d'accompagnement est favorisée par les recherches fructueuses d'appartements adaptés, dont le nombre a augmenté au fil des années sur Lyon et sa périphérie.

Fin 2019, le Pôle à Domicile a engagé une démarche d'amélioration continue de la qualité qui intègre l'évaluation du projet de service, l'écriture d'un projet de Pôle dont le principe fondateur s'appuie sur plusieurs logiques :

- une logique de « soins d'accompagnement »<sup>1</sup> : accompagnement à domicile, maintien et développement des capacités fonctionnelles, promotion de l'autonomie, participation sociale de la personne.
- une logique de « coordination renforcée »<sup>2</sup> pour la cohérence du parcours de la personne : coopération et coordination du parcours de la personne, des prestations des partenaires souhaités par l'usager.
- une logique « inclusive » : développement du rôle social de la personne, d'accès aux dispositifs de droit commun, de la représentation des pairs et de la pair-aidance.<sup>3</sup>

### Les usagers

En 2019, les nouvelles admissions au Pôle à Domicile, ont été caractérisées par une majorité de personnes en situation de handicap acquis dont la pathologie relève des maladies neurodégénératives, et handicap psychique, parfois exacerbés par des conduites addictives. L'astreinte téléphonique continue à démontrer son utilité face aux besoins d'assistance nocturne de nos usagers qu'il s'agisse de problématiques techniques ou d'un besoin de soutien relationnel.

Nous avons pu accueillir 102 usagers dans nos locaux tout au long de l'année, afin de réactualiser leur projet personnalisé d'accompagnement.

---

<sup>1</sup>SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES PERSONNES HANDICAPEES, CNSA : SERAFIN PH, Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours de Personnes Handicapées : « Nomenclatures, Besoins et prestations détaillées », Comité Stratégique du 27 avril 2018, p.65

<sup>2</sup> Op cit, p.61

<sup>3</sup> Op cit, p.106

L'évolution à la hausse du nombre de participants aux groupes d'expressions des usagers (GEPU) suit son cours, ce qui démontre un intérêt croissant pour les projets du service et le partage de la parole.

Cette année encore, grâce en partie, au solde de l'argent récolté dans le cadre de la course des Héros, nous avons pu financer une croisière à bord du bateau restaurant HERMES pour 14 usagers du Pôle à Domicile. Cette sortie, très appréciée par les participants, a eu lieu au mois d'août, période difficile pour certaines personnes plus isolées.



### L'offre de service et les activités

- Les ateliers cuisines mensuels rencontrent un franc succès et sont plébiscités par nos usagers.
- Un travail sur « les outils du quotidien », consistant en un assortiment de fiches mémo en FALEAC (« facile à lire » « facile à comprendre ») a été initié par l'équipe du SAVS Renforcé afin de faciliter la vie des usagers dans le cadre de leur projet et vie dans les Appartements d'Apprentissage.
- Un travail sur des outils d'évaluation a débuté fin 2019, et se poursuit en 2020, afin d'étayer l'équipe et les usagers dans la co-construction du projet d'accompagnement personnalisé inscrit dans une démarche d'apprentissage, de compensation et atteinte des objectifs.



## **L'inscription dans les réseaux et les partenariats**

- Inscription au Réseau RESACCEL/LADAPT: nous constatons une évolution marquée du nombre de personnes accompagnées par le service présentant des lésions cérébrales. Tout en nous inscrivant dans une politique plus vaste de collaboration au niveau de l'association Odynéo, nous nous sommes rapproché de l'association LADAPT afin, grâce à leur expérience, de mieux répondre à la problématique spécifique de ces accompagnements, de travailler à la création de l'Académie de la Vie à Domicile.
- Participation au Collectif Logement : lors de plusieurs rencontres organisées au cours de l'année, des représentants de divers services, dont le nôtre, font remonter auprès de la Métropole les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de la recherche de logements adaptés ou échangent des informations utiles à leur quête.
- Organisation et participation aux rencontres Inter-SAVS afin d'échanger et partager sur les pratiques avec les professionnels d'autres SAVS.
- Participation au groupe Personnes Handicapées Vieillissantes organisée par la filière gérontologique dans le cadre des actions inscrites dans le Schéma des Solidarités de la Métropole de Lyon.
- Participation aux journées du MAIS (Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale)

## **Les salariés, l'organisation**

- L'année 2019 fut marquée par un changement d'équipe de direction :
  - o La vacance de poste de Chef de service au SAVS Renforcé de mars à septembre a occasionné des difficultés de coordination et de suivi de projets en cours pour les 2 SAVS, malgré les relais pris par la Cheffe de service du SAVS Domicile et la Direction.
  - o Le départ à la retraite d'Erick Brandt, directeur du Pôle à domicile, en octobre 2019.
  - o L'arrivée de Louis Vicherat, au poste de directeur du Pôle à domicile, le 21 octobre 2019.
  - o L'arrivée de Laurence Poirier-Marlot au poste de cheffe de service au SAVS Renforcé en septembre 2019. Laurence Poirier-Marlot occupait préalablement le poste de Cheffe de service du SAVS domicile.
  - o L'arrivée de Julie Saunier au poste de Cheffe de service du SAVS domicile, au 1<sup>er</sup> novembre 2019.
- Trois salariés ont demandé une réduction du temps de travail à 80 % pour : congé parental, réduction CDI, réduction temps de travail pré-retraite. En contrepartie, nous avons embauché une personne en CDD à 80 % (60% de réduction de travail + 20 % surcroît lié au mandat CSE)
- Les nouvelles admissions de personnes en situation de handicap acquis et handicap psychique ont eu pour conséquence, le réajustement des modalités d'accompagnement. Nous avons ouvert une réflexion sur l'opportunité d'une coréférence pour l'accompagnement des usagers présentant des situations particulièrement complexes.

## Conclusion

L'année 2019 a été une année charnière pour le Pôle à domicile.

La nouvelle équipe de direction a engagé, dès la fin de l'année 2019, une évaluation du projet de service et la démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche viendra renforcer le projet d'extension de l'Habitat Groupé (6 logements), l'ouverture transitoire de l'Académie de la Vie à Domicile en 2021, et engage la réflexion des équipes sur :

- La logique de « plateforme de services » ;  


```
graph LR; A[Académie de la Vie à Domicile] --> B[Appartement d'Apprentissage]; B --> C[Habitat Groupé]; C --> D[Domicile autonome];
```
- L'évolution des besoins spécifiques du public accueilli : maladies évolutives, dégénératives, troubles psychiques, vieillissement.
- La notion de dispositif ressource : suivi et coordination des actions des intervenants en coopération avec le partenaire et le territoire<sup>4</sup>, suivant la demande de l'utilisateur.
- L'évaluation et développement des fonctions exécutives dans le cadre du projet d'apprentissage des usagers ; Appartement d'Apprentissage et plus particulièrement l'Académie de la Vie à Domicile.
- La continuité et la cohérence des interventions lors des « transitions » : passage d'une situation à une autre, changement de rythme d'accompagnement, passage du SAVS Renforcé au SAVS Domicile.

Face à ces nouveaux défis, je tiens à remercier l'ensemble des professionnels du Pôle à Domicile pour leur engagement dans cette démarche d'amélioration continue de la qualité qui engage le Pôle à domicile vers une évolution de l'offre et de notre organisation au bénéfice des personnes accompagnées.

### Le Directeur de Pôle

**Louis VICHERAT**

---

<sup>4</sup> RBPP : Synthèse et Outils « Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap », ANESM, 2018, p.5.9.

## LE POLE NOUVEAU RHONE

2019 marque une étape dans l'organisation du Pôle Nouveau Rhône composé du Foyer d'Accueil Médicalisé les Terrasses de Lentilly, du Foyer d'Accueil Médicalisé l'Etang Carret et d'un Service d'Accueil de Jour Médicalisé. En effet, un travail commun des cadres (directrice, directrice adjointe, cheffes de Service, médecins, psychologues) s'est mis en place grâce à des temps de réunions traitant de sujets communs.

Cette démarche a permis également d'aborder globalement un certain nombre de sujets en réunissant les professionnels des trois établissements et service dans différentes commissions traitant des sujets suivants : directives anticipées, tuteurs et référents, projets personnalisés, maîtresses de maison, et enfin évolution de la coordination.

La signature de 2 CPOM avec l'ARS et le Département permet de s'engager sur des objectifs spécifiques et oriente les actions à mettre en place tant au niveau du Pôle que de chaque établissement.

Par ailleurs cette année, les nombreux postes vacants et une difficulté de recrutement commune aux établissements médicosociaux, nous ont contraints à travailler différemment afin que l'accompagnement des résidents reste de qualité. Une mutualisation entre unités de vie à l'interne de chaque établissement, voire même entre établissements s'est organisée dans le but de solliciter qu'en dernier recours l'intérim.

Enfin, la restauration confiée à la cuisine centrale de Restalliance en interne a pris fin. Après étude le choix s'est porté sur un nouveau prestataire ELIOR qui est en charge de la fourniture et livraison des repas du pôle depuis septembre 2019.

### Le FAM Les Terrasses de Lentilly



### L'organisation de l'établissement :

La poursuite de l'organisation du Pôle a permis de structurer le travail au sein des 4 unités de vie accueillants chacune 10 résidents :

- Des réunions hebdomadaires entre les professionnels des unités et les cheffes de service abordent les projets des résidents, les projets de sortie, d'activités, ou les problématiques rencontrées ;
- Des réunions avec les infirmières, les aides-soignants et le médecin traitent de points médicaux plus spécifiques pour accompagner au mieux sur le plan médical les résidents ;
- Des réunions hebdomadaires du service animation permettent d'organiser au mieux la vie interne de l'établissement et les projets extérieurs et/ou partenariaux ;

Des groupes de travail ont également été initiés afin de poursuivre le travail engagé dans la réalisation des Projets Personnalisés.

Les professionnels ont également été amenés à travailler des procédures et protocoles de soin afin d'accompagner les résidents dans les modalités attendues et efficaces.

Enfin, les réunions avec les résidents ont été riches en sujet et échanges permettant régulièrement de proposer aux usagers d'être au cœur de la vie de l'établissement et de pouvoir s'exprimer sur leurs attentes et observations.

### Le service animation :



Cette année encore le service animation a proposé une offre importante d'activités aux résidents !

Un planning d'activités hebdomadaire a été construit et proposé aux résidents, avec entre autres :

- Le café mouv' (lecture de la presse autour d'un café en alternance avec un parcours-avec participation de la psychomotricienne),
- L'activité Snoezelen (réalisée dans une salle mise à disposition par le FAM L'Etang Carret),
- Le bassin thérapeutique (réalisé dans le bassin du Centre d'Education Motrice),
- Des activités sportives adaptées telles que : Boccia, fléchettes pendulaires, tennis de tables,
- Des séances d'esthétique, barbiers,
- Des ateliers culinaires qui ont su régaler les papilles de chacun !
- Des activités musicales, ludiques, et créatives.

Par ailleurs, ce service a pu proposer de nombreuses sorties extérieures aux résidents : séjour équitation, séjour au Village Repit Familles « Les Cizes », journée luge, carnaval avec le collège de la commune de Lentilly, découverte des sports adaptés : journée avec le collège de Lentilly, participation au Toque chef au Centre du Haut de Versac, etc...

Il marque également l'année par deux grands évènements festifs : les olympiades d'été et d'hiver. Ces journées sont l'occasion pour les résidents et les professionnels de faire équipe ensemble, indifféremment de leurs unités respectives, au travers de jeux (quizz musical, biathlon, disque golf...) mais également de défis culinaires.

Le repas des familles enfin a été une franche réussite permettant un beau moment de partage.

Conformément à la demande de la direction, les professionnels de l'hébergement sont également force de propositions pour des activités. Ainsi, régulièrement des jeux de société, de lecture, du bricolage...sont proposés aux résidents dans leur unité.

#### Le travail en lien avec les familles et les usagers :

Les coordinatrices et les professionnels se sont attachés à nouveau cette année à travailler en relation étroite avec les familles. Cette démarche est sensible et souvent complexe pour les proches des résidents dont le handicap est acquis. Les familles peuvent encore être en grande difficulté face à la nouvelle situation de leur proche. Les professionnels de l'établissement sont attentifs à l'ensemble de ces situations.

Le conseil de la vie social s'est réuni tous les trimestres de l'année 2019 et a été apprécié tant par les représentants des résidents que par les familles. Les résidents ont pu recueillir en amont les questions des autres personnes accueillies via une réunion animée par les coordinatrices. Ainsi, les réunions du conseil ont été l'occasion de véritables échanges.

#### L'offre de service

L'établissement est très régulièrement sollicité par des familles dont le proche est en situation de handicap acquis, sans solution au domicile. Nous déplorons notre difficulté à répondre à l'ensemble des besoins d'accueil temporaire. En effet, depuis fin 2017, les deux chambres d'accueil temporaires ont accueilli deux mêmes résidents qui ont bénéficié soit d'une mobilité interne dans l'association au regard de la dégradation de leur état de santé soit d'une nécessité d'accueil dues à une situation à domicile dégradée. Toutefois, grâce à l'acceptation des résidents de laisser leur chambre pendant leurs départs en famille ou en vacances, a permis de proposer des séjours temporaires.

## LE FAM DE L'ETANG CARRET

### Une organisation par unité

L'établissement compte 2 niveaux et 4 unités de vie :

- Le Pôle Orchestre au rez-de-chaussée avec l'unité Blues, renommé Funky (12 résidents) et Reggae (13 résidents)
- Le Pôle Balcon à l'étage avec l'unité Rock (12 résidents) et Jazz (13 résidents)

Les unités à chacun des étages ont leurs espaces de vie communs, ainsi que le bureau des professionnels partagés.

### Une organisation de travail :

La participation des professionnels aux réflexions d'organisation de l'établissement est effective depuis maintenant plusieurs années. Une commission planning en 2019 s'est réunie régulièrement. Chaque unité a été représentée. Cette démarche a poursuivi un travail au plus près des besoins et attentes des usagers avec pour objectif une organisation optimisée.

### Les locaux et équipements : l'aménagement des unités

Cela fait maintenant 3 ans que les résidents et professionnels se sont installés dans de nouveaux locaux et pour autant l'aménagement se poursuit. Une réflexion a été menée tout au long de l'année afin d'envisager une restructuration interne permettant la création de nouveaux espaces dédiés aux repas collectifs et à l'accueil des familles dans les années à venir.

Cette année des travaux ont d'ores et déjà été engagés afin de positionner les professionnels dans des espaces de travail différents ainsi que la création de bureau séparés pour les coordinateurs.

### Le projet de soin et santé :

En 2019, des postes d'infirmières sont restés vacants malgré l'ensemble des recrutements engagés via des offres d'emploi régulières et l'appel aux réseaux. Toutefois, malgré ces absences, les professionnelles ont réalisé un travail en équipe efficient et une réelle entraide a été constatée. Cette démarche a permis que les projets de soins soient respectés et à limiter le recours à l'intérim. Ceci a permis également la continuité du soin par des professionnels connus par les résidents et non des remplaçants régulier mais différents.

La présence d'une psychologue à 0,40 ETP, permet d'accompagner désormais un grand nombre de résidents et d'effectuer un véritable suivi de chacun. Un travail d'harmonisation avec la kinésithérapeute salariée de l'établissement et les kinésithérapeute vacataire s'est engagé et ce afin d'améliorer la qualité des soins pour les résidents.

Les partenariats avec le service d'Hospitalisation à Domicile « Soins et santé », le réseau bucco-dentaire, ainsi que le CH du Vinatier, ont été poursuivis.

### Le travail en lien avec les familles, les professionnels et les usagers :

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois en 2019. Ce lieu d'échange a bien été investi par les familles et les élus résidents qui ont pris leur rôle très au sérieux et su poser les questions des autres usagers.

### L'animation en interne et avec le Service d'Accueil de Jour Médicalisé :

Les professionnels de l'hébergement sont chargés de mettre en place des activités au sein des unités. L'objectif étant de pouvoir proposer aux résidents un grand choix d'animations internes ou externes, en sus des interventions du Service d'Accueil de Jour Médicalisé.

Ainsi, tout au long de l'année 2019, le FAM l'Etang Carret a vécu au rythme des projets institutionnels, culturels, festifs tels que : chorale, piscine au CEM, activités d'esthétique, atelier cuisine, pâtisserie, activités manuelles et artistiques, théâtre, participation à un tournoi de Boccia grâce au partenariat avec Handisport, contes, médiation animal, etc.

Une organisation inter service a permis, chaque vendredi, de poursuivre l'activité « bar » avec des thèmes différents (St Patrick, Pâques...). Cette activité est toujours source de plaisir et détente marqués d'échange entre résidents et également professionnels.



Des évènements festifs ou de loisirs ont été organisés : La journée moto en juin 2019 (présence de sidecaristes, de motards, essai de sidecar par les résidents), Les anniversaires sont fêtés par unité, les soirées foot au sein de l'établissement et à l'extérieur, le foot fauteuil, etc...

Le partenariat avec Handisport permet d'organiser diverses activités sportives comme la participation de résidents à des compétitions de Boccia.

Enfin, une belle soirée animée pour le téléthon au cours de laquelle la fresque au sol réalisée en lumignon restera en mémoire du plus grand nombre !



## Le SAJM en photos

Le SAJM accueille 5 usagers externes ainsi que des résidents de l'hébergement. Le SAJM est toujours force de proposition pour faire découvrir des activités différentes aux personnes accueillies, recevoir des futurs professionnels, faire découvrir leur travail auprès et avec des personnes en situation de handicap, créer des partenariats, provoquer des rencontres !



Je remercie, au nom de Madame Virginia PESENTI, l'ensemble des résidents, professionnels, ainsi que les familles, pour le travail réalisé ensemble dans l'accompagnement des résidents des 3 établissements et service qui composent le Pôle Nouveau Rhône tout au long de cette année 2019.

**La directrice de Pôle,  
Natalie DUBUST**

# LE CENTRE DU HAUT DE VERSAC

## Les faits marquants de l'année concernant les résidents :

2019 restera comme l'année de la mobilité des professionnels avec la recombinaison des équipes d'accompagnement et de soin intervenant sur les différentes unités de vie. En effet, c'est la première fois que plusieurs professionnels changent d'équipe et par le fait d'unité de vie. Cette mobilité s'est actée le 02 janvier 2019 après une année de travail et de concertation. Les équipes ont peu à peu trouvé leurs marques et nouveaux modes de fonctionnements. Cela a nécessité du temps d'autant que certaines équipes ont vu arriver de nouveaux professionnels recrutés en CDI également en début d'année.

Les Projets Personnalisés d'Accompagnement ont été initiés et certains finalisés pour présentation aux usagers concernés. Les notions de référence et de coréférence ont été mises au travail. Pour ce faire, en début d'année, un temps de référence, 2h par quinzaine, a ainsi été organisé pour chaque professionnel en charge, entre autres, de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets personnalisés.

Les rencontres avec les autres établissements nationaux accueillant un public similaire (SEP) ce sont poursuivies et se révèlent au fur et à mesure des années très constructives.

**L'activité BOCCIA dans le parc de l'établissement**



Les résidents ont participé au stage cirque et au spectacle organisés à l'occasion des 60 ans de l'association.

Les sorties extérieures ont pu être remises au goût du jour grâce à la nouvelle organisation du travail et à la recombinaison des équipes.

### Sortie Jura Faune



- L'organisation et l'offre de service de l'accueil de jour ont évolué avec l'intervention hebdomadaire, en demi-journée, de l'ergothérapeute et de la psychologue.
- Plusieurs évènements festifs comme la fête de la musique avec la Maison de l'Enfance ou la traditionnelle fête des familles.

### Les faits marquants de l'année concernant la vie institutionnelle :

La réfection de l'ascenseur principal a nécessité plusieurs semaines de travaux et une réorganisation générale de la vie dans les unités et de l'établissement : repas pris en unité, animation par étage, soins et rééducation répartis entre unités... Cela a permis d'expérimenter d'autres façons d'intervenir auprès des usagers dont certaines ont perduré.

Un travail d'harmonisation des pratiques au niveau de l'équipe de direction et notamment entre les trois cadres de proximité s'est poursuivie (suivi Rh, suivi horaires...) tout au long de cette année 2019.

La question de l'absentéisme, encore important cette année tous services confondus, a fait l'objet d'un travail avec les cadres, et en corollaire, une réflexion sur l'organisation et l'optimisation organisationnelle et financière des remplacements a été réalisée et s'est révélée très positive.

Les équipes ont elles aussi été volontaires et dynamiques dans ces travaux, même si parfois cela a nécessité des remaniements de fond ou des modes de prises en charge à réinventer.

### La fête des familles



Au cours de l'année, la psychologue a été nommée psychologue coordinatrice, afin de veiller et de s'assurer de la coordination des interventions auprès des résidents, en interne avec les équipes pluri-professionnelles, en externe avec les différents services et intervenants extérieurs.

L'Analyse de la Pratique Professionnelle s'est poursuivie tout au long de l'année avec la même intervenante permettant une stabilité pour les professionnels et l'approfondissement du travail amorcé au quatrième trimestre 2018.

Les réunions des équipes d'accompagnement et de soins mises en place en 2018 commencent à porter leurs fruits. Les différents professionnels s'approprient de plus en plus ces temps d'échanges, parfois contradictoires, qui donnent du sens à leurs interventions.

La volonté de développement de la formation et l'élaboration du Plan de Développement des Compétences pour 2020 ont permis la réalisation d'un bilan des formations déjà effectuées ou en cours, et d'ouvrir la voie à de nouvelles orientations.

Enfin l'année 2019 a permis de nombreux temps de travail communs avec les professionnels et les cadres des autres établissements et services de l'association qui ont favorisé les temps d'échanges autour des pratiques et des projets des différents établissements.

#### **Les résidents et les professionnels lors du téléthon**



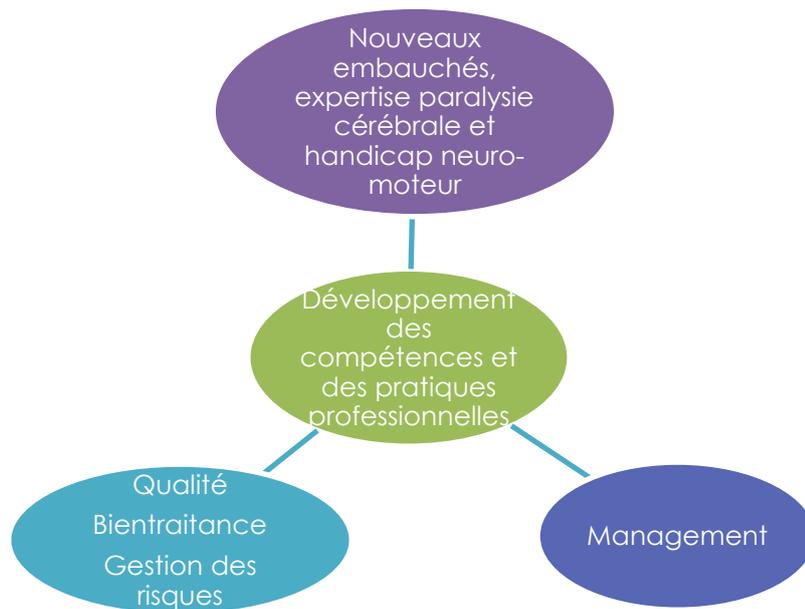
**Le Directeur de transition,  
Bernard ALBERT**

# ODYNEO FORMATION

Nous avons mis en place une série de mesures répondant à l'audit de l'été 2019 et à la préparation de la certification unique QUALIOP1 pour les organismes de formation. L'année 2019 est la première année de notre activité réalisée uniquement avec des organismes ayant un numéro enregistré d'activité de formation ou bien des vacataires.

Le nouveau catalogue 2020/2021, respectant la charte graphique, a été mis en ligne sur le site de l'association, sous forme dématérialisée.

Il est organisé autour de 4 grands thèmes :



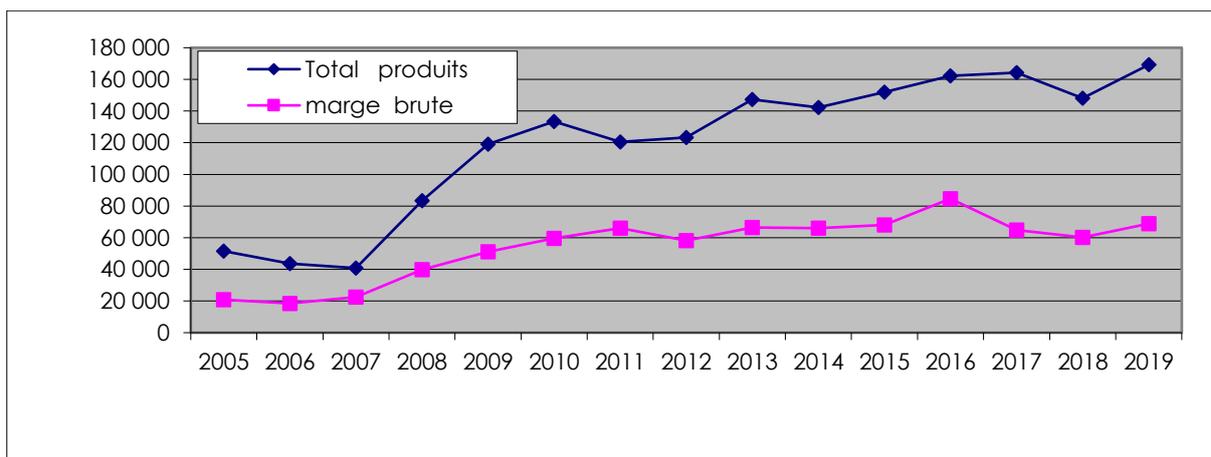
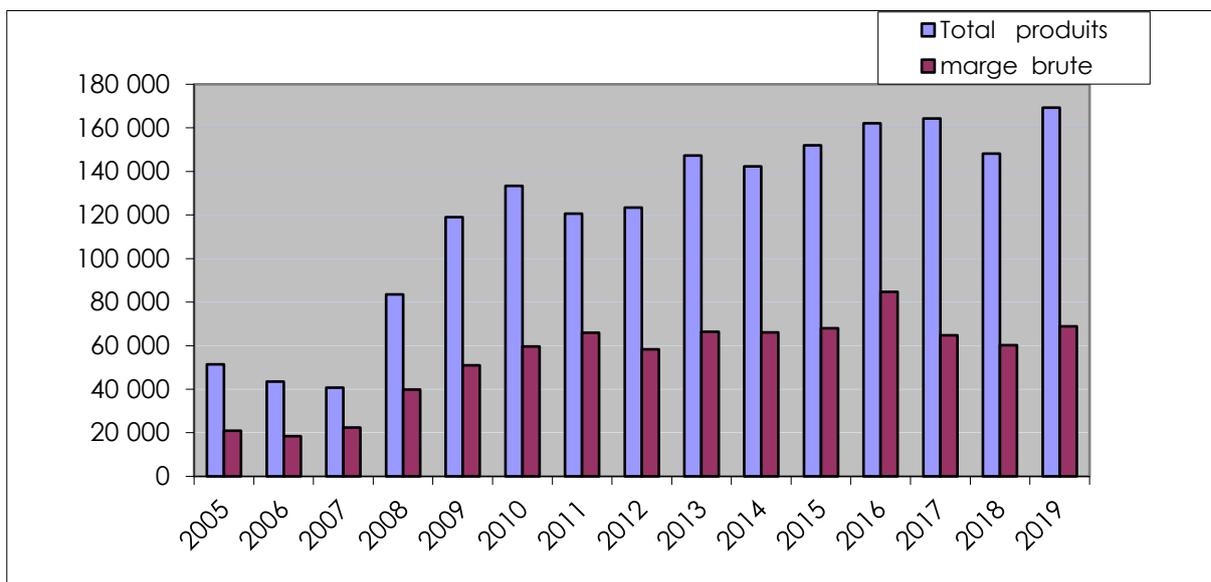
Pour construire et réaliser ces formations, nous nous appuyons sur les compétences internes d'ODYNEO que nous renouvelons de manière régulière et sur les compétences de nos partenaires, et notamment le CREAL et l'ESSSE.

Les formations sont proposées aussi bien en intra qu'en inter, au sein des établissements et services d'ODYNEO et à l'extérieur.

La part de formations réalisées pour les salariés d'ODYNEO est de 70% et de 30% pour les salariés extérieurs. Les professionnels d'ODYNEO ont bénéficié de 4436 heures de formation dispensées par le biais d'ODYNEO FORMATION.

	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre de stagiaires	773	781	562	<b>731</b>
Nombre heures stagiaires	8546 h	8017 h	6 661 h	<b>6 676 h</b>
Produits de formation	162 157 €	164 252 €	148 192 €	<b>169 246 €</b>

Nous avons eu une progression en nombre de stagiaires tandis que le nombre d'heures de stage se maintient par rapport à 2018.



**La Directrice,  
Eugénia BRATESCU**

# RESOLUTIONS

## 1<sup>ère</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président ainsi que les rapports d'activités des établissements et services, de l'action associative, et du rapport moral et d'orientation, approuve les actions poursuivies.

## 2<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier et celui du Commissaire aux Comptes, approuve lesdits rapports et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2019.

## 3<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des conventions visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve ledit rapport du Commissaire aux comptes.

## 4<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté un résultat globalisé 2019 s'élevant à **+ 825 148.12€**

- Affecte le résultat de la gestion libre pour un déficit de **- 101 390 €** au compte de report à nouveau,
- Inscrit le résultat des centres sous gestion conventionnée au compte de résultat en instance pour un montant de **919 166.16 €**.

## 5<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Trésorier décide ainsi de passer le montant des cotisations 2021 à :

- **15 €** pour les membres utilisateurs,
- **75 €** pour les autres catégories de membres.

## 6<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs si besoin est, au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales, notamment auprès des services préfectoraux.